

LE ROI RHÉSOS  
ET  
LE HÉROS CHASSEUR

PAR  
GEORGES SEURE

---

ÉTUDES SUR QUELQUES TYPES CURIEUX  
DU CAVALIER THRACE

---

TROISIÈME SÉRIE

---

EXTRAIT DE LA *REVUE DE PHILOGIE*  
Tome LIV 1928



PARIS  
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK  
41, RUE DE LILLE, 41

---

1928

TOUS DROITS RÉSERVÉS



Bibliothèque Maison de l'Orient  
151549

## LE ROI RHÉSOS ET LE HÉROS CHASSEUR

ÉTUDES SUR QUELQUES TYPES CURIEUX DU CAVALIER THRACE

### Troisième série<sup>1</sup>.

M. Émile Boisacq vient<sup>2</sup>, après tant d'autres déjà, de reprendre pour étude l'étymologie du nom de Πῆσος, roi de la Thrace mythique consacré par l'épopée (*Iliade*, K, 435, 474, 519). Il abandonne cette fois la racine que jadis il avait proposée dans son *Dictionnaire* (p. 843) : ροῖζος = *sifflement*. Ce terme de la langue homérique, justement, se rencontre sous la forme verbale dans le passage même de la Dolonie où se trouve narrée la mort de Rhésos (v. 502 : ροῖζῆσεν ; *Ulysse siffle pour rappeler Diomède*). Pareille coïncidence permettait déjà de suspecter l'identité radicale de deux mots dont l'orthographe se révélait ainsi variée presque dans la même phrase. On n'aurait même pas, pour expliquer ou excuser ce passage de *ci* à *η*, le motif qu'on aperçoit à propos de deux noms propres pisidiens que leur identité orthographique avec ροῖζος oblige à citer sur le même plan : Ἀῦρ. Ποῖζιανός Ποῖζος (*Glotta*, IV, 1915, p. 150 en note). Vu leur date tardive, ces deux noms sont suspects d'iotacisme, et par suite pourraient bénéficier d'une explication commune avec la forme hypothétique \*Πῆζος.

Car c'est à cette forme que M. Boisacq se réfère maintenant. Je m'y rallie personnellement d'autant plus volontiers, qu'en somme, voilà quinze ans que je l'ai proposée<sup>3</sup>, lorsque j'en ai

1. Première série : *Revue des Études anciennes*, XIV, 1912, n° 2, 3, 4 = p. 137-166, 239-261, 383-391 ; tirage à part de 64 p. — Deuxième série : *Ibid.*, XXV-XXVI, 1923-1924, p. 305-324 et 25-67 ; tirage à part de 67 p. ; traduction serbe dans le *Starinar* pour 1922. La rédaction de la note 3, à la p. 317 du texte français, donne faussement à penser que la deuxième série qu'elle annonce, pourrait être constituée par un autre travail que celui à l'annotation duquel elle appartient.

2. *Rev. Ét. gr.*, n° 182, juin-septembre 1926, paru en octobre 1927 : *l'Étymologie de gr.* Πῆσος, p. 332-334. Ce court article est la reproduction presque identique d'une note publiée sous le même titre par la *Revue belge de phil. et d'hist.*, VI, 1-2, mars-juin 1927, p. 231-232.

3. *Rev. Ét. gr.*, 1913, p. 248, n. 9.

signalé et adopté la variante \**Ῥαίζος*<sup>1</sup>. M. Boisacq ajoute que \**Ῥήζος* pourrait bien être la transcription primitive, en langue thrace, de la racine indo-européenne qui a fourni le sanscrit *rājā*, le gaulois *rix*, le latin *rex*; tous mots signifiant *roi*. Cela non plus n'est pas une nouveauté; l'auteur le soupçonnait du reste, sans avoir pu, dit-il, le vérifier.

Rappelons donc brièvement l'histoire de cette étymologie qui, par l'assentiment général qu'elle a provoqué<sup>2</sup>, a conquis en quelque sorte droit de cité parmi ceux qui s'occupent des études thraces. Soupçonnée par Tomaschek<sup>3</sup> dès 1894, proposée définitivement par M. Cuny<sup>4</sup> en 1909, adoptée l'année suivante par M. Perdrizet<sup>5</sup>, l'interprétation de \**Ῥήζος* (adouci en *Ῥήσος*) au moyen de la racine *reg-* (= *\*régo-s*) a triomphé sans peine du rapprochement, spécieux mais bien retardataire, institué jadis par O. Gruppe<sup>6</sup>. On peut ajouter qu'elle a triomphé avec autant de facilité, tout récemment encore, d'une proposition pourtant renforcée par l'autorité de son auteur, M. Paul Kretschmer. Il s'agissait de rattacher directement *Ῥήσος* à toute une série connue et importante de noms propres indigènes. Je ne sache pas

1. Tirée de la forme *Ῥαίζδος* (Collitz, *Dialektinschr.*, n° 2746), nom d'un roi thrace; selon moi patronymique, plutôt que simple variante de *Ῥήσος*, comme le proposait, dès 1896, M. Perdrizet dans le *Bull. Corr. hell.*, p. 481.

2. M. Rempe, p. 26 de sa Dissertation *De Rheso Thracum Heroe* (Munster, 1927) cite, comme le dernier en date: Hirt, *Indogerm. Grammatik*, I, p. 30 (Heidelberg, 1927). Seul Leaf (*Rhesus of Thrace*, dans *Journ. Hell. Stud.*, 1915, p. 3) a rejeté, sans explication, cette étymologie.

3. *Die alten Thraker*, II<sup>1</sup>, p. 53 (*Wiener Akad. Sitzungsberichte*, vol. 130).

4. *Rev. Et. anc.*, 1909, p. 241 suiv. M. Rempe, qui n'aime pas à citer les travaux des Français, paraît avoir ignoré cet article. Mais il connaît le mémoire cité par la note suivante.

5. *Cultes et Mythes du Pangée*, p. 17 (*Annales de l'Est*, t. XXIV, fasc. 1).

6. *Mythologie*, p. 214, note 1, dans le *Manuel* d'Ivan Müller. Le nom propre *Ῥήσος* aurait pour explication la composante initiale de l'adjectif *ῤησός-αργός* (Hésychius; variante chez Suidas *ῤησί-αργός*) appartenant à un vers perdu d'Épicharme, et expliqué par une glose comme signifiant: *ὄς ἐρέει τὰ θέσφατα*. Ce rapprochement aboutit, non seulement à créer un substantif grec qui aurait eu le sens de *prophète*; mais encore à identifier le mot prétendu grec *ῤήσος* avec le nom thrace *Ῥήσος*, c'est-à-dire à faire de la langue thrace une variante ou un dialecte du grec: interprétation contre le principe de laquelle j'ai eu ailleurs l'occasion de protester (*Rev. Et. anc.*, 1920, p. 1-21).

Le raisonnement, du reste, apparaît comme fondamentalement vicié, car il est trop clair que le sens de *prophète* est allégué ici pour expliquer le vers 972 du *Rhésus*, où le pseudo-Euripide qualifie de *Βάχλου προφήτης* un mystérieux héros (*ἀνθρωποδαίμων*), caché au mont Pangée dans les cavernes du sol argentifère. Encore faudrait-il, à tout le moins, que l'épithète s'appliquât sans conteste à Rhésos, qui n'est pas nominalement désigné dans ce passage. M. Perdrizet (*op. cit.*, p. 27) a soutenu, après tant d'autres, dont il cite les noms, que ce prophète est bien Rhésos. Mais certains savants ont pensé, pour des raisons plus ou moins contestables, à Dionysos (le Dios de Nysa, supposé distinct de Bacchus), à Lycurgue, à Zalmoxis, à Orphée surtout (Rempe, p. 28-33, cite les diverses références). Dans cette incertitude, tout s'écroule.

qu'on ait sérieusement attaqué cette proposition nouvelle. Mais le silence même qui l'a accueillie semble prouver que l'opinion générale considère la question comme résolue.

Le savant linguiste reprend à son compte <sup>1</sup>, en somme, une opinion émise par Strazzulla dès 1901 <sup>2</sup>, lorsqu'il proposait d'identifier le nom 'Ράσκος (roi thrace : Dion Cassius, XLVIII, 25) avec le nom 'Ραιζδος (autre roi thrace : *Bull. Corr. hell.*, 1896, p. 476 et suiv.), c'est-à-dire avec le nom 'Ρήσος, dont 'Ραιζδος ne serait selon lui qu'une variante. M. Kretschmer fait de même, quand il revendique pour 'Ρήσος la même racine que pour toute la séquelle de noms thraces commençant par ρασκ — et analogues.

Or, M. Mateescu, le dernier en date qui ait établi et mis à jour la longue liste des noms appartenant à la racine *rask* — et variantes <sup>3</sup>, fait remarquer que le thrace pur préfère écrire ρασκου —, ραισκου —, ρεσκου —, tandis que la graphie ρησκου — appartient au dialecte thraco-scythe du Bosphore Cimmérien. Au contraire, si 'Ρήσος est vraiment un nom indigène thrace, l'orthographe par η en est constante et assurée <sup>4</sup>; jamais la voyelle ne subit même les légères modifications que parfois admet la consonne voisine. Les prétendues variantes rares, si on les examine de près, apparaissent soit comme des transcriptions étrangères, soit comme des identifications hypothétiques.

Ainsi : 1. 'Ράσος en Égypte (*Bull. Corr. hell.*, 1896, p. 182, col. II, 83; dans une liste de mercenaires thraces, cf. Milne, *Catal. du Caire*, n° 9.296; le Dr Littmann, dans son complément au *Namenbuch* de Preisigke, col. 514, prétend que c'est la transcription de l'arabe *Rajis* : opinion douteuse); — 2. 'Ράσιος à Thasos (*Rev. hist. des relig.*, 1911, p. 102 : mais voyez le suivant); — 3. *Raesus*, en Mésie (mais fonctionnaire romain; le nom transcrit le précédent, ou bien forme une variante du latin *Raecius* : Kalinka, *Ant. Denkm. in Bulgarien*, n° 169); — 4. *Resius*, en Mésie (mais centurion romain; peut-être variante du précédent; en tout cas régulièrement orthographié s'il fallait le rapporter à 'Ρήσος <sup>5</sup>, en vertu d'une prétendue influence des noms

1. *Glotta*, XIV, 1925, p. 103.

2. *Bessarione*, fasc. 63, p. 167.

3. *Ephimeris Daco-Romana*, I, 1923, p. 219-220, note 1.

4. 'Ρήσος dans Photius, s. v. Ὀλυβθος; texte dans Rempe, p. 10; — 'Ρήσος en Arcadie, *IG*, V<sup>2</sup>, 488.

5. Même remarque pour les formes *Resus*, *Rhesus*, qui se rencontrent à Rome (*CIL*, VI, 7988, 12618), en Italie (*CIL*, X, 2122, 7816), dans les provinces (*CIL*, XII, 1925; XIII, 2260). Cf. *Cod. Just.*, VI, 56, 2. — Il n'y a rien à tirer du nom de ville 'Ραισίπολις dans Théophylacte; c'est peut-être la traduction du Πεσίδινα de Procope, et le rapport avec 'Ρήσος n'est pas vraisemblable.

homériques dans le choix des surnoms romains <sup>1</sup> : *Izvestia Inst. Bulg.*, 1927, p. 313) ; — 5. 'Ραῖζος et 'Ροιζος (voir ci-dessus).

Je sais bien qu'une orthographe véritablement thrace — et même, pourrait-on dire, *pangéenne* <sup>1</sup> —, de cette racine sous la forme ῥησϰ —, paraît avoir existé à tout le moins dans un mot, celui même dont s'occupe M. Kretschmer dans la courte note à laquelle je réplique ici. C'est l'adjectif 'Ρήσϰυνηις, féminin, appliqué à Ἥρη (remarquer la forme ionienne en η de ce nom divin, d'où peut-être une explication suffisante de η pour α dans la racine de l'adjectif). L'épithète est tirée d'un substantif 'Ρήσϰυνοθος (scol. de Nicandre, *Theriaca*, v. 460).

L'argument, selon moi, porte à faux, car, quelle que soit la raison qui lui ait fait donner l'apparence d'une graphie par η, le mot n'appartient pas, en réalité, à la catégorie de ceux qui se classent sous la racine ῥησϰ —. Contrairement à l'opinion de M. Mateescu <sup>2</sup>, et d'accord avec celle de Roesler <sup>3</sup>, je considère le nom 'Ρήσϰυνοθος comme une contraction de 'Ρήσ(ου) κύνθοσ, réduction à trois syllabés d'une expression tétrasyllabique : procédé habituel en Thrace, dont j'ai cité jadis <sup>4</sup> quelques exemples typiques, puisés dans une liste qu'on pourrait beaucoup allonger. — Je repousse par contre deux suggestions de Roesler : d'une part l'identification κύνθοσ = κένθοσ ; d'autre part, la traduction par : *fils de Rhésos*, ne fût-ce que pour ce motif péremptoire qu'il s'agit d'une *hauteur voisine de l'embouchure du Strymon* ; donc d'un nom de lieu.

Toutefois, que 'Ρήσϰυνοθος ait un rapport certain avec le nom et la légende de 'Ρήσος, c'est un fait qui apparaîtra évident si on réfléchit que justement la ville d'Amphipolis, gardienne du tombeau et centre du culte de Rhésos, est située près de la mer sur la rive gauche du Strymon, et que le monument du héros local y est édifié sur un tertre : ἐστὶν ἱερόν τῆς Κλειοῦς ἐν Ἀμφίπολει ἰδρυθέν, ἀπέναντι τοῦ 'Ρήσου μνημείου ἐπὶ λόφου τινός. Ce témoignage, fourni par le scoliaste à propos du v. 346 du *Rhésus*, remonterait, dit-on, à un historien natif du pays : Marsyas le Jeune, de Philippes, contemporain de Trajan, auteur de *Récits Macédo-niens* <sup>5</sup>.

Comme je ne crois pas qu'on doive imaginer un nom propre tétrasyllabique, 'Ρησουκύνθοσ, du type 'Ρηβουκένθοσ (*Bull. Comité*

1. Théorie soutenue par Mateescu, *op. cit.*, p. 215.

2. *Op. cit.*, p. 180, note 2 de la p. 179.

3. *Zeitschrift für Oesterr. Gymnasien*, 1873, p. 144.

4. *Rev. Et. gr.*, 1913, p. 250, note 1. — *Rev. Et. anc.*, 1923, p. 315.

5. Cf. Rempé, p. 12-13. Sur le crédit que mérite cet auteur indigène, voir Perdrizet, *op. cit.*, p. 16, et *Bull. Corr. hell.*, 1922, p. 39, note 1.

*trav. hist.*, 1894, p. 418, n° 3), et comme j'admets une forme primitive Ῥήσου κύνθος, en deux mots populairement contractés, — je me demande si cette expression supposée du dialecte amphipolitain n'équivaldrait pas à ce que Marsyas appelle Ῥήσου μνημείον, et peut-être aussi à ce que l'on nommait, près de Byzance, le Ῥήσειος τόπος : c'est-à-dire un *hérôon de Rhésos*, établi sur une butte <sup>1</sup>.

Suivant cette hypothèse, corrigée selon les vues de M. Boisacq, Ῥήσου κύνθος signifierait *regis tumulus* <sup>2</sup>. Ce nom équivaldrait à l'un de ceux qu'on donne le plus volontiers, aujourd'hui encore, aux *tumuli* de la Thrace. Dans tout le pays entre le Danube et l'Égée, où fourmillent les tertres, funéraires ou non, on rencontre de nombreux monticules appelés en turc *Sultan tépé*, en bulgare *Tsareva moghila*, en dialecte mixte *Kral mezar*. Tous ces noms signifient le *tumulus du roi*, la *tombe du chef*, sans qu'on puisse souvent deviner s'il s'agit seulement de qualifier les dimensions particulièrement importantes d'un monticule en l'attribuant à quelque grand personnage, ou si l'on ne constaterait pas l'influence du souvenir persistant de quelque légende locale consacrant la sépulture d'un héros. Pour les régions du Pangée et la vallée du Strymon, il n'existe pas, à ma connaissance, de statistiques où les *tumuli* soient dénombrés et catalogués par noms <sup>3</sup>. Il est probable cependant que sur ce territoire doivent exister une certaine quantité de *Vasilikès toubès* (tombes royales), comme disent les Grecs modernes. On aimerait à connaître celles qui portent ce nom, ou un nom semblable, dans la région amphipolitaine.

..

La nouveauté dans l'article de M. Boisacq, ce n'est donc pas le rattachement de Ῥήσος à la racine *rég-*. Ce serait plutôt l'hypothèse que le mot, à l'origine, n'aurait pas été un nom propre, et qu'il aurait existé dans la langue thrace primitive un nom

1. Références chez Rempe, p. 19.

2. Sur un mot indog. \*κύνθος, qui signifierait *montagne* (cf. le *Cynthe* délien), voir la *Notula graeca* n° 1 de M. Rozwadowski (dans *Charisteria C. de Morawski oblata*, Cracovie, 1922, p. 6-8) : *de vetustissima voce graeca κύνθος montium altitudines culminaque significante*. M. P. Kretschmer cite cette notule dans *Glotta*, XV, 1926, p. 169, mais déclare la conjecture non prouvée.

3. Sur le nombre et la répartition de ce genre de *tumuli* en Bulgarie, cf. le livre des frères Chkorpil, *Moghili*, p. 18 (Plovdiv, 1898). — Pour la Thrace occidentale, je possède, transmis par l'École d'Athènes, le dossier d'une enquête archéologique instituée en 1919-1920 par le général Charpy pendant l'occupation. La maladresse des questionnaires, l'incompétence des enquêteurs, l'ignorance des gens interrogés, rend ce document inutilisable et peut-être ridicule.

commun ῥῆσος signifiant le *roi*, le *chef*, le *maître*. Encore même cette supposition n'est-elle pas inédite, puisqu'elle a été indiquée, de façon explicite, dès 1918, par M. F. Müller. C'est ce dernier qui, en bonne justice, doit être considéré comme l'inventeur de ῥῆσος, nom commun de la langue thrace ayant originellement voulu dire : *roi*<sup>1</sup>. — Équivalents grecs : βασιλεύς, ἀναξ, τύραννος, κείρανος, βάλην, πάλμυς, δεσπότης, κύριος.

Cette remarque sur les équivalences n'est pas de M. Boisacq; mais elle est provoquée par lui. Car il cite les six premiers mots dans ses articles (les deux derniers dans la revue belge seulement). C'est pour montrer qu'ils sont eux aussi, et tous les six, étrangers autant que ῥῆσος à toute étymologie tirée d'une racine purement grecque. A cette liste, c'est moi qui ai ajouté les deux derniers, parce que, offrant le même sens que tous les autres, ils sont de couleur plus foncièrement hellénique. S'il fallait trouver des mots pour traduire en grec l'hypothétique substantif ῥῆσος — ai-je voulu indiquer —, les mots δεσπότης et κύριος seraient capables, tout autant que les autres sinon mieux, d'en fournir une exacte interprétation.

Or, en attirant ainsi l'attention sur ces deux mots et sur leurs équivalents, je laisse dès à présent deviner où je veux en venir. Car quiconque a pratiqué l'étude des *ex voto* thraces au Dieu Chasseur, sait que ces mots apparaissent sur certaines dédicaces. Si bien qu'on a le droit de se demander si, dans la langue grecque seule écrite en Thrace, κύριος ou δεσπότης, etc., ne seraient pas la traduction d'une épithète de la langue parlée : ῥῆσος = *maître*, *souverain*. D'autant plus que Ῥῆσος — avec une majuscule cette fois —, paraît bien avoir été, dans les cultes locaux, une des personnifications adoptées par le populaire pour figurer le Héros innommé. Certaines variantes de l'imagerie traditionnelle consacrée à ce Dieu reproduisent, avec une fidélité impressionnante, la légende indigène de Rhésos.

De cette imagerie, assurément; des dédicaces, éventuellement, pourrait donc résulter une double vérification, ou confirmation, des hypothèses ῥῆσος = *roi* et Ῥῆσος = *Héros Chasseur*. C'est

1. *Etymologiae graecae*, dans *Mnemosyne*, 1918, p. 133 et suiv. : Ῥῆσος (sur ce mot et ses analogues, voir ci-dessous p. 18). Citant l'*Iliade*, K, 435 : Ῥῆσος βασιλεύς, l'auteur remarque que nulle part ailleurs dans Homère βασιλεύς n'est joint à un nom propre. D'où, très nette, la conclusion que ῥῆσος doit être un nom commun, et la remarque suivante : « Quand ils lisaient K, 476 : Ῥῆσος δ' ἐν μέσῳ εὐδῆ, les anciens interprétaient, ou plutôt comprenaient : *Rex medius somno sepultus jacebat* ». Même affirmation, sous la même signature, dans *Philologus*, LXXVIII, 1922, p. 273 : « A l'origine, Ῥῆσος n'était pas un nom propre, mais signifiait *roi* ».

ce que j'ai voulu examiner ici. La seconde possibilité a déjà été entrevue<sup>1</sup>; mais c'est une indication qu'il est loisible de transformer en démonstration si on la précise et si on l'illustre. La première possibilité ne pouvait apparaître qu'à présent, en corollaire à la trouvaille de M. Boisacq reproduisant ou retrouvant ses prédécesseurs.

Ces savants du reste, n'ont pas présenté comme une certitude absolue leur supposition. Elle est, en effet, seulement probable, tant qu'elle ne sera pas étayée par d'autres arguments pris en dehors de la linguistique. M. Boisacq s'est borné à faire appel à la théorie générale, suivant laquelle on constate par des exemples assez fréquents que les noms communs qui dans une langue signifient *roi*, *chef*, ont été pris par erreur, chez des étrangers, pour le nom propre de l'individu qui portait ce titre. L'exemple le plus connu, et qu'il cite, est celui du *brenn* gaulois, anonyme, vainqueur à l'Allia : roitelet que les Romains baptisèrent du nom de *Brennus*<sup>2</sup>. Pareille méprise, continue-t-il, a dû avoir lieu pour le substantif asianique *πάλλμυς*, que nous savons avoir signifié *roi*<sup>3</sup>. Un aède homérique, insuffisamment documenté sur les dialectes anatoliens, a fait dans l'*Iliade* (N, 792) de ce substantif, le nom propre d'un Troyen. D'où la possibilité que même aventure soit arrivée, dans le même poème, à un roitelet de la ville d'Æneia sur la côte thrace, *ῥῆσος Αἰνειῶν*<sup>4</sup>, travesti dans l'épopée en roi *Ῥῆσος*, auxiliaire barbare de Priam.

1. Perdrizet, *op. cit.*, p. 21.

2. Tite-Live (V, 38) met en relief cette erreur par la juxtaposition du nom supposé et du titre méconnu : *Brennus, regulus Gallorum*.

3. Lycophron, 691 : *Ζεὺς ἀφθίτων πάλλμυς*. — Tzétzès, *Hist.*, V, 456, dit : *Τοῖς Λύδοις καὶ Ἰωσι τοῖς ἐν Ἐφέσου τόποις πρὶν πάλλμυς βασιλεὺς ὁ σύμπαρ ἐκκαλεῖτο*.

4. J'emprunte cette formule à un vers d'Hipponax (fragm. 41 Diehl) qu'on lira plus loin, p. 9, note 3, avec son contexte. Il offre la particularité, curieuse dans le cas actuel, de juxtaposer justement les deux mots *ῥῆσος* et *πάλλμυς*. Bien entendu, je n'ignore pas que dans la fin de vers considérée, *Ῥῆσος Αἰνειῶν πάλλμυς*, *Ῥῆσος* est un nom propre.

Je n'ignore pas non plus qu'une controverse s'est élevée, et attend toujours sa solution, pour localiser l'ethnique *Αἰνειῶν*. On doute s'il s'agit d'*Enos*, aux bouches de l'Hèbre, ou d'*Enéia* en Chalcidique. — Du point de vue orthographique, le problème est insoluble : on accentuera seulement *Αἰνειῶν* ou *Αἰνειῶν*, selon qu'on rattachera ce génitif à *Αἴνιος* (d'*Enos*) ou à *Αἰνεῖος* (d'*Enéia*). — Du point de vue historique, la question est inacceptable, car les lexicographes prétendent que l'une et l'autre ville n'auraient été fondées qu'après la guerre de Troie, donc après la mort de Rhésos. Il est vrai que leur documentation a pour but d'attribuer à Énée fugitif, la création de ces cités dont il serait devenu l'éponyme. Mais, bien qu'il n'y ait sans doute là que l'explication onomastique *par à peu près*, si chère aux Anciens, nous n'avons aucune donnée à opposer à leur assertion. — Du point de vue géographique, *Enéia* serait peut-être, selon moi, plus probable qu'*Enos*, car cette localité est moins éloignée du Pangée et du Strymon, région où se trouve circonscrite la version thrace de la légende de Rhésos. Maass (*Orpheus*, p. 142) cite un passage du *Liber Monstrorum* qui localise à *Enéia* également la

\*  
\*\*

Sur ce héros mythique, — qu'il ait été créé de toutes pièces par l'imagination épique, ou que l'ignorance linguistique de quelque aède l'ait seulement haussé d'un anonymat méconnu jusqu'à une personnalité fictive —, quels autres témoignages sont en notre possession? Avant de les citer, et d'étudier les deux qui me paraissent capitaux, je me permettrai de saisir l'occasion pour exposer des réserves d'une généralité et d'une portée qui dépassent de beaucoup le personnage falot qui nous occupe, et les piètres récits qui permettent d'en esquisser une silhouette.

Une longue pratique des problèmes relatifs à la Thrace m'a persuadé d'une erreur de méthode à laquelle il faut renoncer avant d'espérer apercevoir aucune clarté réelle. Nous vivons sur l'illusion que la Thrace, dans l'espace et surtout dans le temps, a été et peut être étudiée comme un objet unique.

La pauvreté, le vague, la dispersion des documents, à propos d'une contrée qui a changé de frontières, mais qui a gardé son nom sous tant de maîtres divers, nous pousse à accepter, à classer sur le même plan, à expliquer l'un par l'autre des témoignages absolument dissemblables en valeur, en époque, en matière. Nous ne craignons pas de justifier Strabon par Homère, ou Thucydide par Jordanes. Nous invoquons les noms de lieu catalogués par Procope, pour analyser les noms d'individus sur des inscriptions attiques du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Nous fouillons, Hérodote en mains, une sépulture tumulaire du iv<sup>e</sup> siècle après J.-C.<sup>1</sup> C'est comme si on expliquait l'argot parisien du vingtième siècle par la langue des Serments de Strasbourg, ou le mercantilisme contemporain par des références à la civilisation décrite par Froissart.

Pour en revenir à Rhésos, il est clair que les témoignages à examiner ne vaudront que pour l'époque dont ils proviennent et pour la contrée où s'est concentrée la légende sous sa forme indigène : Pangée et Strymon.

Tout d'abord, on doit constater que la légende possède deux variantes, qui peuvent avoir réagi l'une sur l'autre : la première bithynienne, la seconde thrace. La variante thrace est sans doute, chronologiquement, la plus récente, car nous allons

---

légende strymonienne d'Orphée : *Orpheus citharista erat Æneae*. Maass supprime la difficulté de choisir entre les deux villes par l'affirmation que la forme Αἴνος serait une variante du nom Αἰνεία; mais il n'en fournit point les preuves, et je n'en connais pas.

1. On me permettra cet exemple, puisque c'est à moi-même que je renvoie : *Bull. Corr. hell.*, 1901, p. 210 et suiv.

voir qu'elle suppose la résurrection, au Pangée, de Rhésos tué et enterré dans les plaines d'Ilion. Il faut donc qu'elle soit postérieure à la date à laquelle « les Athéniens ont dérobé aux Iliens le corps saint de Rhésos, pour l'enterrer à Amphipolis près du sanctuaire de Clio<sup>1</sup> » : c'est l'expédition d'Hagnon en 437. La variante bithynienne doit être la plus ancienne, puisqu'elle se borne à expliquer et à justifier le passage de Rhésos sur les rivages asiatiques de la Propontide, alors qu'il était en route vers Troie<sup>2</sup>. Elle a pour but principal, sinon unique, de coïncider avec la source épique traditionnelle. Mais Hipponax, au VI<sup>e</sup> siècle, paraît ne connaître encore que la pure et sèche version homérique, qu'il se borne à paraphraser<sup>3</sup>.

C'est seulement grâce à Parthénien que nous connaissons le développement épisodique de la version anatolienne de la geste de Rhésos : *les Amours de Rhésos et d'Arganthoné*. Même si le récit reproduit les *Bithyniaques* d'Asclépiade de Myrléa, cela ne lui donne pas une haute antiquité, puisqu'on ne remonte guère au delà du premier siècle avant J.-C.<sup>4</sup>. Contemporaine serait la version thrace dans l'état où nous la lisons tout à l'heure, si son auteur, Philostrate le Lemnien, est bien, comme je le croirais volontiers, le premier du nom. Si ce n'est que le troisième, comme M. Karl Münscher paraît l'avoir démontré<sup>5</sup>, il faut des-

1. Perdrizet, *op. cit.*, I : c'est le texte même des têtes de chapitres 1 et 2.

2. Rempe, p. 16-23. Voir dans ce récit le souvenir ou même la preuve d'une migration thrace vers l'Anatolie; en faire le complément des affirmations d'Hérodote ou de Strabon, c'est accorder à des anecdotes de romanciers hellénistiques une valeur historique sans proportion avec la minceur du sujet et le vague des détails. — Sur le point spécial de la documentation géographique ou ethnique dans le roman grec tardif, on pourra consulter le chapitre III du livre de Karl Kerényi (*die griechisch-orientalische Romanliteratur*, Tübingen, 1927).

3. Cf. *Iliade*, K, 434-438, et ci-dessus, p. 112 :

Ἐφ' ἀρμάτων τε καὶ Θρηϊκίων πόλων  
Λευκῶν σθεῖς κάτεγγυς Ἴλιου πύργων  
Ἄπηναρῖσθη Ῥήσος Αἰνεῖων πάλλυος.

4. Rempe, p. 17.

5. *Philologus, Supplementband*, X<sup>4</sup>, 1907 : *Die Philostrate*, p. 505 et 557. *Lucius Philostratus Lemnius*, troisième du nom, né en 190 à Lemnos où il mourut aussi (Suidas) — donc Thrace d'origine et de traditions — accompagna Caracalla en 214-215 dans son voyage en Asie. L'Empereur, suivant la voie de terre, c'est-à-dire vraisemblablement la *via Egnatia* qui parcourt la région amphipolitaine, alla traverser l'Hellespont. De cette époque, et au plus tard de 219, dateraient les *Héroïques*. M. Perdrizet (*Bull. Corr. hell.*, 1895, p. 112, n° 2), croit avoir retrouvé et publié un milliaire d'Amphipolis, datant du début de 217 : il le considère comme prouvant la réfection de la voie après le passage de l'Empereur, parti de Mésie pour la Bithynie. Cf. aussi *Ibid.*, 1923, p. 82.

Sur les *Héroïca* de Philostrate, Rempe, p. 23, cite deux dissertations : Katze, *de Philostrati Heroïco* (dans *Primitiae Czernovicienses*, 1909, p. 118) ; Heinrich Gentrup, *de Heroïci Philostratei fabularum fontibus*, Munster, 1914.

cendre plus bas de deux ou trois siècles. Même ainsi, nous restons dans une période de syncrétisme gréco-romain qui explique les analogies des deux récits, et qui permet d'en tirer une image du Héros. Cette image, il sera légitime de la chercher et naturel de la trouver dans les monuments figurés de la même époque et de la même contrée.

Commençons par le texte de Parthénios. Je ne le recopie pas en entier ; mais je reproduis les passages essentiels et je les accompagne d'une traduction, car j'ai besoin de laisser contrôler par le lecteur l'exactitude de mon interprétation, où j'ai pris soin de souligner les détails qui pour la suite me fourniront des arguments.

### Περὶ Ἀργανθώνης<sup>1</sup>.

Λέγεται δὲ καὶ Ῥήσον, πρὶν εἰς Τροίαν ἐπίκουρον ἔλθειν..., εἰς Κίον ἀφίκεσθαι κατὰ κλέος γυναικὸς καλῆς, Ἀργανθώνη αὐτῆ ὄνομα. Αὕτη τὴν μὲν κατ' οἶκον διαίταν καὶ μονὴν ἀπέστυγεν.

Ἀθροισαμένη δὲ κύνας πολλοὺς, ἐθῆρευεν, οὐ μάλ' α τινὰ προσιεμένη.

Ἐλθὼν οὖν ὁ Ῥήσος εἰς τὸνδε τὸν χώρον..., ἔφη θέλειν αὐτῆ συνκυνηγεῖν· καὶ αὐτὸς γὰρ ὁμοίως ἐκείνη τὴν πρὸς ἀνθρώπους ὁμιλίαν ἐχθαίρειν. Ἡ δὲ... εἰς πολλὸν ἔρωτα παραγίνεται τοῦ Ῥήσου..., καὶ οὕτως ἐθέλουσαν αὐτὴν ἐκείνος ἠγάγετο γυναίκα....

Ἵσπερον δὲ πολέμου γενομένου τοῖς Τρωσὶ... Ῥήσος μαλακισόμενος ἐπὶ μονῆ οὐκ ἠνέσχετο, ἀλλὰ ἦλθεν εἰς Τροίαν· καὶ μαχόμενος ἐπὶ τῷ

La légende raconte que Rhésos, avant de partir à Troie comme auxiliaire, vint à Kios, attiré par la réputation d'une belle chasseresse nommée Arganthoné. Cette femme détestait vivre et rester à la maison.

Ayant rassemblé une meute nombreuse, elle chassait les fauves sans se laisser approcher par personne.

Dès son arrivée dans le pays, Rhésos manifesta le désir de l'accompagner à la chasse, prétextant d'une identique aversion pour la fréquentation d'êtres humains. Elle se prit d'un grand amour pour Rhésos, et par conséquent elle accepta d'être prise par lui pour femme.

Lorsque plus tard fut déclarée la guerre de Troie, Rhésos, sans se laisser amollir ni rester près d'elle, partit pour Troie :

1. Ἐρωτικὰ Παθήματα, 36. — La montagne qui domine au N. Kios et le lac de Nicée s'appelle aussi Ἀργανθώνη (Steph. Byz.) ou Ἀργανθώνειον ὄρος (Strab., XII, 564, qui rappelle que c'est le lieu où se déroule la légende d'Hylas).

ποταμῷ τῷ νῦν ἀπ' ἐκείνου Ῥήσω  
καλουμένῳ πληγεῖς ὑπὸ Διομήδους  
ἀποθνήσκει.

Ἡ δὲ, ὡς ἤσθετο τεθνηκότος  
αὐτοῦ, αὖθις ἀπεχώρησεν εἰς τὸν  
τόπον ἔνθα ἐμίγη πρῶτον αὐτῷ.  
Καὶ περὶ αὐτὸν ἀλωμένη, θάμα  
ἐβόα τοῦνομα τοῦ Ῥήσου. Τέλος  
δὲ [δίψη καὶ λιμῶ] προσημῆνη διὰ  
λύπην ἐξ ἀνθρώπων ἀπηλλάγη<sup>1</sup>.

dans un combat sur les bords  
du fleuve qui maintenant porte  
le nom de Rhésos, il périt sous  
les coups de Diomède.

Arganthoné, à la nouvelle de  
cette mort, se retira dans les  
lieux où elle s'était donnée à  
lui pour la première fois. Là,  
errante, elle appelait sans cesse  
à grands cris Rhésos par son  
nom. Elle finit, à force de cha-  
grin, par se laisser mourir de  
soif et de faim.

Deux remarques générales s'imposent.

La première a trait au thème pathétique final. Un amoureux inconsolable, survivant à l'être aimé, erre dans une forêt, au bord d'un fleuve, et répète intarissablement à tous les échos le nom chéri du mort. — Il est facile de souligner, dans cette partie de la légende d'Arganthoné la Bithynienne, une réminiscence évidente du mythe d'Hylas le Bithynien<sup>2</sup>, qui a précisément pour théâtre les mêmes halliers montagneux des environs de Kios. Suivant l'une des variantes, Hylas se noie dans un fleuve, et les nymphes oréades se lamentent en l'appelant vainement par son nom : exercice inutile, nous dit un Lexicographe, qui a donné naissance à un proverbe : "Ἵλῳν κελεῖν, appeler Hylas, invoquer en vain les absents : τὸν οὐ παρόντα καὶ μάλιστα κελεῖν<sup>3</sup>.

Évidente est la contamination, l'adaptation d'une légende célèbre à une légende obscure née dans les mêmes lieux. Il est impossible toutefois d'oublier que dans la légende d'Arganthoné une moitié concerne le Strymonien Rhésos, et que la plus illustre des légendes strymoniennes montre Orphée désespéré redemandant Eurydice à tous les échos du fleuve.

Il est donc vraisemblable que la contamination se soit exercée,

1. La vulgate porte : Τέλος δὲ εἶτα καὶ ποταμῷ, etc. La correction a été faite par Rohde (*Rhein. Mus.*, 1894, p. 624). Il est évident qu'εἶτα après τέλος ne peut être qu'une maladresse; ποταμῷ a été suggéré, soit par le ποταμός Ῥήσου dont le texte venait de parler, soit par les détails des mythes d'Hylas et d'Orphée qui vont être signalés à l'instant même. Du reste, j'ai souligné intentionnellement le passage qui précise le lieu de la scène : il s'agit de la forêt où, au cours d'une chasse, la chasseresse s'est abandonnée à Rhésos; il ne peut s'agir de l'obscur fleuve troyen où, loin de son amie, le chef thrace a trouvé la mort.

2. Opinion de Knaack, citée par Rempe, p. 17.

3. Roscher, s. v. *Hylas*.

non seulement entre légendes bithyniennes congénères, mais par emprunt à des passages célèbres, impossibles à oublier ou à démarquer, des légendes thraces. Dans cette mesure, nous sommes en droit d'emprunter à la version bithynienne certains traits caractéristiques qui peuvent servir à préciser l'image qu'on essaie de tirer d'une étude minutieuse de la version thrace.

Ce sera le but de notre seconde remarque. Deux points essentiels sont mis en relief dans l'histoire d'Arganthoné. D'abord, Rhésos est un cavalier qui pratique la chasse à courre<sup>1</sup> : c'est pourquoi il demande et obtient d'user de la meute réunie et dressée par la belle chasserresse, qui, elle aussi, est une cavalière. Ensuite, si celle-ci consent à lui permettre d'accompagner ses randonnées, c'est parce qu'il s'est fait valoir auprès d'elle comme un confrère en misanthropie : tous deux comptent comme plaisir essentiel et résultat principal de leur occupation favorite, le sentiment d'une solitude absolue et la certitude — disons mieux, la volonté — de n'être aperçus d'aucune agglomération humaine.

Nous allons retrouver, autrement accentués et précisés, ces deux traits essentiels dans les documents de la variante thrace, que nous devons maintenant aborder.

Cette variante a pour source documentaire, Philostrate nous le dit expressément, les *Chants populaires du Rhodope*<sup>2</sup>. Le récit, très court, mérite d'être cité et traduit en entier<sup>3</sup>. Je justifierai en passant les nuances de sens et les interprétations de détail qu'il m'a convenu d'adopter.

Γιγνώσκειν δὲ χρὴ καὶ τὰ τοῦ  
Θρακῶς Ῥήσου. Ῥήσος γὰρ, ὃν ἐν  
Τροίᾳ<sup>4</sup> Διομήδης ἀπέκτεινε, λέγε-

Il importe de connaître aussi  
la geste du Thrace Rhésos. Ce  
Rhésos que, sous les murs de

1. Au sens propre de κυνηγεῖν. Θηρᾶν, que nous allons rencontrer plus loin dans la variante thrace, et ἐθέρουεν qu'on trouve ici, précisent qu'il s'agit d'animaux sauvages. — Sur la chasse à courre de Rhésos, voir Perdrizet, *op. cit.*, p. 19.

2. C'est le titre sous lequel on cite assez souvent un livre d'Auguste Dozon, consul de France à Belgrade, paru en 1878. Il s'appelle en réalité *Chants populaires Bulgares*; mais il est exact que sa documentation provient en grande partie du Rilo et du Despoto Dagh, c'est-à-dire *des Rhodopes*, comme s'expriment les gens du pays. On constate, en feuilletant cet ouvrage, que ni la légende de Rhésos ni aucun autre thème antique ne paraissent avoir été conservés par le folk-lore local.

3. M. Perdrizet, *op. cit.*, p. 21, a reproduit le texte grec dans sa note 1. Il n'en a pas proposé de traduction; mais il s'en est servi, dans la même page, pour un commentaire où il a fait apercevoir quelques-unes des analogies que je préciserai plus loin par des renvois à des images ou à des dédicaces.

4. Référence obligatoire et acquiescement de pure forme à la tradition homérique. — Sur la question de savoir s'il y a eu, dans l'épopée, confusion entre Diomède le Tydède et Diomède « le Thrace », voir le début du chapitre III de Rempé, p. 42 et suivantes.

ται οικειν<sup>1</sup> τὴν Ῥοδόπην, καὶ πολλὰ αὐτοῦ θαυμαστὰ ἄδουσιν.

Ἴπποτροφεῖν γάρ φασι αὐτὸν, καὶ ὀπλιτεύειν, καὶ θήρας ἄπτεσθαι. Σημεῖον δὲ εἶναι τοῦ θηρᾶν<sup>4</sup> τὸν ἦρω, τὸ τοὺς σῦς τοὺς ἀγρίους καὶ τὰς δορυβάδας καὶ ὅποσα ἐν τῷ ὄρει θήρια φοιτᾶν πρὸς τὸν βωμὸν τοῦ Ῥήσου κατὰ δύο ἢ τρία<sup>5</sup> θύεσθαι δὲ οὐδενὶ δεσμῷ ξυνεχόμενα, καὶ παρέχειν τῇ μυχαίρα ἑαυτά.

Λέγεται δὲ ὁ ἦρωσ οὗτος καὶ λοιμοῦ ἐρύκειν τοὺς ὄρους<sup>5</sup>. Πο-

Troie, Diomède mit à mort, la légende prétend qu'il a pour résidence le Rhodope, et nombreux sont ses miracles célébrés dans les chants locaux.

C'est un éleveur de chevaux, raconte-t-on, équipé en soldat<sup>2</sup>, fanatique de la chasse à la grosse bête<sup>3</sup>. Le signe qui montre que le Héros est en train de chasser, c'est quand les sangliers, les chevreuils et tout le gibier de la montagne se rassemblent auprès de l'autel de Rhésos par groupes de deux ou trois : on les immole alors sans les attacher, et ils s'offrent d'eux-mêmes au couteau.

La légende ajoute que ce héros chasse les épidémies hors

1. Le même auteur insiste avec raison, p. 24, sur la signification historique des présents narratifs du texte : λέγεται (2 fois), φασι, ἄδουσιν. Il s'agit évidemment d'un *état actuel* du Rhodope, comme le prouve la phrase finale, au présent elle aussi, qui décrit la densité de la population montagnarde et sa dissémination dans des *écarts* : on y sent la précision d'un témoin oculaire. Du reste, le voyageur Philostrate (sur ses voyages, cf. Münscher, *art. cité*, p. 498) prend comme porte-parole un vigneron de la région qui parle, bien entendu, de faits contemporains. C'est ce qui donne toute sa valeur au présent οικεῖν : au début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, les paysans rhodopéens croient encore que Rhésos vit et habite, invisible, dans les profondeurs de la forêt.

2. Si Philostrate se pique de précision dans le style, l'emploi du verbe ὀπλιτεύειν, d'usage assez rare et de sens en quelque sorte technique, ne peut se référer qu'à l'équipement. Les ὅπλα sont la lance et le bouclier (cf. Bailly, *Dict.*, s. v.). Il ne peut s'agir de donner ici à Rhésos le titre d'ὀπλίτης = *fantassin*, puisqu'on vient de nous dire qu'il est cavalier par essence (sur ἵπποτρόφος, ἵπποπόλος, etc., signifiant en Thrace un *cavalier-né*, cf. *Rev. Ét. anc.*, 1927, p. 370, *Impromptu* n° XV, v. 1).

3. Le verbe ἄπτεσθαι, *s'attacher à, se consacrer à*, possède un sens fort : ainsi Platon (*Phèdre*, 64 A) dit que le philosophe professionnel ἄπτεται φιλοσοφίας.

4. La force de ce présent, écho certain des récits recueillis sur place par Philostrate, a été déjà signalée à la note 1 ci-dessus ; une exacte traduction en est essentielle pour l'intelligence du passage : voir ci-après la paraphrase par quoi j'en précise la signification. M. Rempe (p. 23) consacre le faux-sens grave commis par divers prédécesseurs, lorsqu'il traduit : *venatorem eum esse ea re probari, quod...*

5. La vulgate porte ici : λοιμοῦ ἐρύκειν τοὺς ὄρους, *écarter la pestilence des frontières*, expression peu claire dont nous entreverrons pourtant plus loin une interprétation très acceptable. Mais la construction usuelle de ἐρύκειν est l'ac-

λυανθρωποτάτη δὲ ἡ Ροδόπη, καὶ  
πολλὰι περὶ τὸ ἱερὸν αἱ κῶμαι.

des limites de la contrée. Or le Rhodope est très peuplé, et nombreux aux environs du sanctuaire sont les hameaux.

\* \*

Selon la croyance locale, le Héros dont on chante les chasses merveilleuses et le pouvoir prophylactique *est vivant* dans quelque mystérieux recoin<sup>1</sup> de la montagne. Or, les mêmes fidèles savent et publient que ses ossements ont été rapportés et ensevelis dans l'*hérôon* qui lui est consacré à Amphipolis. Il faut donc admettre qu'il est ressuscité.

Mais on rencontre ici une particularité qui n'est pas l'exception, qui est presque la règle, dans tous les récits de résurrection. Le ressuscité, même quand il est officiellement constaté que son corps a cessé d'être au tombeau, n'est plus guère visible, fût-ce pour les plus intimes de ses fidèles. De Rhésos on ignore si le corps saint a quitté le tombeau. Il est au contraire probable que les Amphipolitains, les Pangéens, croient à la fois à deux choses qu'ils n'estiment pas autrement contradictoires : la tombe conserve les ossements ; mais le personnage est réincarné sous les espèces de ce Cavalier Chasseur qui hante les forêts inaccessibles.

A cause de cette invisibilité rituelle, Rhésos, si on le compare avec les autres héros de la côte thrace toute voisine, dont nous parlent également les *Heroïca*, ressemble non pas à Maron, mais à Protésilas. Maron, fils d'Euanthès, éponyme de Maronée, vit sur la colline Ismaros, dont il protège les célèbres vignobles : les vigneron *l'y voient de leurs yeux* (149, 3 : ὁρᾶται τοῖς γεωργοῖς). Au contraire, dans les environs d'Éléonte, en Chersonèse, où s'élève le volumineux tumulus qui lui sert de tombeau<sup>2</sup>,

---

cusatif pour l'objet qui menace, et le génitif pour l'objet menacé. Le scoliate le remarque du reste : ὤφειλεν εἰπεῖν ἑρύκειν τὸν λοιμὸν τῶν ἔρων. Je me suis demandé si deux légères corrections, d'une lettre chacune, ne seraient pas admissibles — et je pose la question aux savants compétents — : λοιμὸν ἑρύκειν τοῦ ἔρους (λοιμὸν au lieu de λοιμοῦ, τοῦ au lieu de τοῦς). Ainsi serait rétablie la correction grammaticale et la référence à l'ἕρος 'Ροδόπη, déjà plusieurs fois nommé.

1. Par exemple χρυπτός ἐν ἄντροις τῆσδ' ὑπαργύρου χθόνος (*Rhésus*, v. 967), si c'est bien de Rhésos qu'il s'agit dans ce passage (sur ce point, voir ci-dessus, p. 2, note 6).

2. On sait que ce célèbre monticule, dominant toute la presqu'île, a été récemment fouillé, et qu'il a été constaté que c'est un site préhistorique, mais non pas un tombeau (*Fouilles du Corps d'occupation français de Constantinople*: I. le Tumulus dit de Protésilas, par R. Demangel, 1926 : cf. *Bull. Corr. hell.*, 1922, p. 540).

Protésilas, bien qu'il soit réellement vivant (130, 23 : ζῆ), bien qu'il exécute tranquillement ses exercices dans les sentiers qui lui sont consacrés (131, 31 : ἱεροὶ δρόμοι, ἐν οἷς γυμνάζεται), *reste invisible*.

Les personnages de cette sorte désirent ne rencontrer sur leur route aucun être humain : le téméraire du reste risquerait de devenir aveugle, pour avoir voulu trop voir<sup>1</sup>.

C'est cette nuance spéciale de sauvagerie caractéristique que traduisait peut-être déjà, dans la version bithynienne de la geste de Rhésos, une phrase que j'ai soulignée avec intention : le chasseur ne lie connaissance qu'avec ceux qui sont décidés, comme lui, à vivre cachés sous les bois à l'écart du reste de l'humanité. Lors donc qu'il se manifeste, ce n'est plus jamais par une présence réelle, ce ne peut être que par des signes.

*Le signe* de Rhésos (et il est curieux de constater que Philostrate emploie le mot), c'est quand on s'aperçoit que les bêtes sauvages accourent en foule sans motif apparent, et se réunissent spontanément en groupe au voisinage des autels agrestes<sup>2</sup> : devenues inoffensives et sans défense, *dampnées par quelque présence invisible*, elles se laissent capturer et égorger. On doit supposer que c'est le Héros lui-même qui parcourt au galop la forêt, dans une poursuite clandestine et solitaire dont la preuve matérielle est l'épouvante, la fuite éperdue du gibier. Il se révèle par la panique qu'il inspire aux animaux. A moins que cette course au sacrifice soit la marque qu'il paralyse leurs instincts, émousse leur défense, en somme qu'il les envoûte et les envoie

1. Sur tout ce passage, et notamment sur les modalités et les restrictions du phénomène de l'apparition (φάσμα) par l'intermédiaire d'un signe ou bien par l'intervention d'un personnage spécialement qualifié ou de caractère sacré, on consultera avec fruit Erwin Röhde, *Psyche*, 10<sup>e</sup> édit., 1925 ; en particulier t. II, p. 350-351, note 3. Voir aussi Jean Tolstoï, *RA*, 1927<sup>2</sup>, p. 203.

2. Le texte porte βωμὸν au singulier. Cela suffit pour qu'on puisse déclarer que le héros était l'objet d'un culte, mais ne suffit pas pour qu'on s'inscrive en faux contre une affirmation de Cicéron (*De nat. deorum*, III, 18) qu'il n'existe nulle part un culte de Rhésos. Il peut être exact que Rhésos n'ait pas eu de culte à son nom, mais qu'il ait été honoré sous un vocable de sens général, traduit ou non, tel que κέρσιος ἥρωος. En tout cas, nous savons au moins une circonstance où on lui offrait les victimes dont parle notre texte. C'est lorsque, cavalier expert des détours de la montagne, il protégeait les voyageurs sur les sentiers qui, par les crêtes du Rhodope, aboutissent au cœur de la Thrace : « Faisons-lui des sacrifices, continue le vigneron de Philostrate (*Heroïca*, 132), quand nous voyagerons à travers le Rhodope et la Thrace — Θύομεν αὐτῷ διὰ Ῥοδόπηος τε καὶ Θράκης πορευόμενοι ».

Cette particularité d'un culte qui s'exerce pendant les étapes d'un voyage n'exige pas, et même interdit presque un autel unique. C'est pourquoi le pluriel m'a paru aussi exact et plus vraisemblable ; plus conforme aussi à des images plastiques dont nous nous occuperons plus loin.

à l'autel, victimes obéissantes et comme apprivoisées. Dans ce cas, la légende lui prêterait un pouvoir de charmeur qui rappellerait celui d'Orphée, son compatriote et son cousin germain<sup>1</sup>. Mais les miracles qu'il opère sont moins invraisemblables, car il ne fait pas *marcher les arbres*, et il ne séduit que le gibier ordinaire des halliers du Rhodope, sangliers ou daims, et non point les tigres, qui jamais ne s'y sont trouvés<sup>2</sup>.

Chasseur qui terrorise ou qui dompte, Rhésos est aussi, sinon un guérisseur, du moins un protecteur. Du massif montagneux où il règne invisible, il écarte les influences pestilentielles. A bien réfléchir, il est difficile de supposer qu'il s'agisse de la peste proprement dite, maladie rare, peu redoutable pour une population non agglomérée, vivant au grand air et dans les altitudes. Les épidémies plus usuelles n'ont guère de prise non plus sur des gens dispersés. Or, Philostrate termine justement en notant chez eux, en même temps que leur nombre, leur habitude — conforme à tout ce que nous connaissons des Thraces — de vivre *κατὰ κώμας*, c'est-à-dire par petits groupes isolés<sup>3</sup>. Il ne convient guère, non plus, de penser à des épizooties, car il n'est pas assuré, ni même probable, que les troupeaux aient été fréquents dans le Rhodope, région abrupte, coupée de fourrés impénétrables, dépourvue de routes et de sentiers<sup>4</sup>.

1. *Rhésus*, v. 941 : Ὀρφεὺς ἀυτανέψιος. Maass, *Orpheus*, p. 67.

2. Cf. dans *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 155-158, à propos de la chasse au lion, mes précisions sur la faune balkanique dans l'antiquité. Il convient d'y ajouter l'indication suivante :

On a fait état, bien à tort (Schliemann, *Ilios*, p. 111-112), d'un texte d'Élien (*Hist. Anim.*, III, 21) qui aurait, au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, signalé des lions et des ours dans le Pangée. Lecture faite du passage, on constate qu'il s'agit de la fable de l'ourse qui dépose ses petits dans la tanière du lion. Élien déclare l'avoir empruntée à Eudémos, littérateur par ailleurs inconnu, peut-être hellénistique (Pauly-Wissowa, s. v., p. 901). Pour la date, pour le lieu, pour les animaux, ce prétendu témoignage est donc sans valeur.

3. Sur la manie durable et spécifique des Thraces, d'habiter *κατὰ κώμας*, j'ai réuni l'essentiel dans *Rev. arch.*, 1926<sup>2</sup>, p. 141 en note. En cet endroit, mes remarques s'appliquent aux Besses de Bessapara, qui desservent sur les pentes septentrionales du Rhodope le sanctuaire du Cavalier à Batkoun. Elles conservent la même valeur pour les populations de cette tribu qui, sur le versant égéen de la montagne, honoraient les autels agrestes du chasseur Rhésos. Ce sont celles au sujet desquelles M. Perdrizet a écrit (*Bull. Corr. hell.*, 1894, p. 436, § 3) : « les emplacements habitables ne sont pas nombreux dans ce district de montagne, et on doit admettre que les rares villages qu'on y voit encore aujourd'hui, existaient déjà tous à l'époque où l'occupaient les Bisaltes ».

4. La carte de Danef (au 420.000<sup>e</sup>; Plovdiv, 1898) ne portait aucune passe dans l'inextricable Rhodope. Sa réédition (au 500.000<sup>e</sup>; Wien, 1924) indique bien deux passages à travers les crêtes à l'E. du Nestos, et même elle les marque comme de véritables routes. Pour qui connaît la sauvagerie et l'escarpement de toute cette région, la question se pose de savoir s'il s'agit de chemins straté-

Je songerais plutôt aux miasmes marécageux que dégagent, aux pieds du Rhodope et du Pangée, tant d'eaux stagnantes dans les basses vallées du Strymon et du Nestos. Mais ces germes de fièvre ne sauraient incommoder, tout au plus, que ceux des montagnards qui vivent sur les derniers contreforts, aux limites de la plaine. Nous avons vu justement que le texte paraît bien faire allusion à ces limites des basses terres, les plus fertiles en blé, en vin, en huile, en pâturages, et, par conséquent, en population. Il faudrait alors comprendre que Rhéos, aux frontières de la montagne sacrée<sup>1</sup>, empêche de parvenir et de se répandre la peste des marais côtiers : λοιμός.

Par une coïncidence qui vaut une preuve, ce même mot λοιμός apparaît dans un texte oraculaire provenant d'Énos, localité côtière non éloignée d'Amphipolis et, comme elle, soumise aux influences paludéennes. J'ai jadis étudié ce texte, et montré qu'on doit en rapprocher une image du Cavalier attribuée aux mêmes lieux. Le Héros, *fétiche prophylactique*<sup>2</sup>, y est invoqué dans une pièce de vers où il porte les épithètes de δεσπότης et δ'ἄναξ.

Ces deux épithètes font partie de la liste où j'ai noté plus haut les mots grecs qui seraient susceptibles de fournir pour le thrace hypothétique ῥήσος un équivalent et une traduction. Le moment est venu d'examiner pour quels mots de cette liste les dédicaces indigènes au Dieu Chasseur présentent des exemples favorables à ma thèse.

\*  
\*  
\*

I. — Ἄναξ ne se rencontre jusqu'à présent, dans l'épigraphie locale, que sur le seul texte énién auquel je viens de faire allusion. Des distiques y invoquent le Cavalier, sous la forme de Ἡρώς προφυλαῖος : τὸν πρὸ πύλαις ἦρωα<sup>3</sup>. Un vers le salue du titre δ'ἄναξ conjugué avec le titre de δεσπότης, c'est-à-dire accolé à une

giques créés pendant ou après la guerre européenne, ou bien de l'indication prématurée de projets ou de désirs bulgares qui ont peu de chances d'être réalisés aussi longtemps que les Grecs posséderont les pentes méridionales du massif.

1. Sur la malaria, dans les marais du lac Takhino, à 10 km. au N. d'Amphipolis, voir *Bull. Corr. hell.*, 1894, p. 430, § 3.

2. *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 386-390. — Aux monuments cités dans ces pages, j'ajouterais aujourd'hui un relief macédonien provenant de Deuriopos. Il représente les Dioscures et invoque Asclépios, c'est-à-dire considère le dieu à la fois comme un cavalier et comme un guérisseur : ἐλπίδας εὖ φορέων Ἀσκληπίον ἱητήρα θήρατο τῶν οἴκων νοσῶν ἀλεξήτηρα (Dimitsas, *Macéd.*, n° 257; les trois premiers mots d'après une heureuse correction de *SEG*, II, 437, qui explique qu'ils sont une périphrase pour dire Ἐλπίδηφόρος).

3. Cf. Weinreich, *Heros propylaeos*, dans *Ath. Mitth.*, 1913, p. 62-72; notre texte y est reproduit p. 62, et analysé p. 64-65.

épithète héroïque une autre épithète ordinairement réservée aux dieux <sup>1</sup> :

Ζώγρει, δέσποτ' ἄναξ, τὸν σὸν ναετῆρα. . . .

J'ai fait remarquer <sup>2</sup> qu'il s'agit en cet endroit du Chasseur thrace assimilé à Apollon, c'est-à-dire du Héros (ἄναξ) promu l'égal d'une grande divinité (δεσπότης). Il est invoqué comme ἀλεξίκακος, c'est-à-dire comme revêtu d'un pouvoir prophylactique analogue à celui que nous venons de reconnaître, à la suite de Philostrate, au Rhésos Pangéen. Il exerce ce pouvoir — et Rhésos sans doute l'exerce comme lui —, sur les habitations villageoises : πρὸ δόμοισι, et dans les carrefours campagnards : ἐν τριόδοισιν.

A cet unique document épigraphique s'ajoute le poids non négligeable d'une conjecture linguistique que M. P. Kretschmer déclare sagace <sup>3</sup>. Dans un article que j'ai déjà eu l'occasion de citer <sup>4</sup>, M. F. Müller rattache, non pas à la racine φραγ- (de ῥήγνυμι), mais à la racine indog. *rēg-* (thrace \**rez-*), c'est-à-dire à la racine même de Ῥῆσος, la série de doublets onomastiques que voici (les trois premiers sont par lui cités d'après Fick-Bechtel, *Personennamen*, p. 7, 60, 124, 247 ; il y ajoute les deux derniers) :

Ῥηξίθιος	↔	Ἄναξίθιος
Ῥηξήνωρ	↔	Ἄναξήνωρ
Ῥηξίμαχος	↔	Ἄναξίμαχος
Ῥηξίνοος	↔	Ἄναξίνοος
Ῥηξίφρων	↔	Ἄναξίφρων

D'où l'identité thr. ῥῆσος = gr. ἄναξ <sup>5</sup>.

C'est l'une de celles que j'avais indiquées en commençant.

1. Le coryphée interpellant Hippolyte (Euripide, *Hippol.*, v. 88) établit cette distinction :

Ἄναξ! — θεοὺς γὰρ δεσπότης καλεῖν χρεῶν.

et Xénophon l'explique (*Anab.*, III, 2, 13) : οὐδένα γὰρ ἄνθρωπον δεσπότην, ἀλλὰ τοὺς θεοὺς, προσκυνεῖτε. — Cf. Rohde, *Psyche*, 10<sup>e</sup> édit., II, p. 124.

2. *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 389-390 ; cf. Weinreich, *op. cit.*, p. 66.

3. *Glotta*, XI, 1921, p. 249.

4. Ci-dessus, p. 6, note 1.

5. Je me bornerai à faire remarquer, à propos du deuxième nom, que si l'épithète ῥηξήνωρ, qu'Homère et Hésiode accolent au nom d'Achille, peut à la rigueur équivaloir à ἀναξήνωρ, il est un passage de l'*Odyssee* (Ξ, 216-217) où, quand Ulysse raconte à Eumée ses prétendues aventures de Crétois qui ne songe qu'à la guerre, on a peine à comprendre que ῥηξήνωρ ne veuille pas dire un briseur d'hommes :

Ἦ μὲν δὴ θάρσος μοι Ἄρης τ'ἔδωσαν καὶ Ἀθήνη,

καὶ ῥηξήνωρην.

M. F. Müller, qui cite l'explication d'Hésychius : ῥηξήνωρα· πολεμιστὴν πρακτικόν, la repousse en disant qu'on ne trouve nulle part l'expression ἀνέρας ῥηγνύναι. Je ne sais si cette réponse est, à elle seule, péremptoire.

II. — Δεσπότης est le titre du Cavalier sur trois plaques votives thraces <sup>1</sup>, en outre de l'exemple précédent.

III. — Κύριος fournit une statistique plus imposante. Dans 22 cas, l'épithète appartient au Dieu Chasseur. Mais 7 d'entre eux sont, de beaucoup, les plus intéressants, parce qu'ils ne s'appliquent, sous la figure du Cavalier, à aucune des nombreuses divinités auxquelles les Thraces hellénisés, suivant l'exemple général des pays grecs et spécialement anatoliens <sup>2</sup>, donnaient la qualification de κύριος. Car ces textes laissent dans un vague intentionnel la personnalité du dieu, dénommé seulement ἥρωας <sup>3</sup> ou θεός <sup>4</sup>.

Dans les autres cas, c'est toujours dans les sanctuaires d'Asclépios, dieu guérisseur <sup>5</sup>, et c'est presque toujours sous le nom de ce dieu <sup>6</sup>, que le κύριος ἥρωας est invoqué. *Il est essentiel de remarquer que tous les reliefs qui portent la dédicace κυρίω ἥρωι, sans rien de plus, proviennent uniquement des sanctuaires du Chasseur actuellement connus sur la face N. du Rhodope, c'est-à-dire dans la région immédiatement connexe à celle où mène une chasse invisible le Héros Rhéhos.*

En ce sens donc, et dans ces limites, on est fondé à soutenir que la possibilité de cette équivalence, de cette traduction : κύριος ἥρωας = ῥήτορας ἥρωας, est heureusement corroborée par les inscriptions actuellement connues. Mais elle correspond d'autant moins à une certitude que les exemples de κύριος accolé à ἥρωας paraissent bien rares, lorsqu'on les confronte avec l'emploi fréquent de κύριος comme épithète de tant d'autres dieux. Si, en pareille matière, la statistique peut prouver quelque chose, on

1. Références dans *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 389, note 2. — Le texte *Izvestia Mouzei*, p. 150, a été depuis lors reproduit et amélioré à la fig. 5, p. 9, de l'*Izvestia Soc. arch.*, 1920 ; il est passé de là dans l'*Année épigr.*, 1921, n° 55.

2. Sur κύριος, terme technique de la langue religieuse hellénistique, appliqué aux divinités les plus diverses, voir les copieux renseignements fournis par M. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 361.

3. Six dédicaces : Dumont-Homolle, p. 329, n° 24 (sanctuaire de Batkoun) ; p. 332 et 335, n° 32 et 39 (sanctuaire de Philippopolis) ; Kalinka, *op. cit.*, n° 202 (sanctuaire du Rilo) ; *Bull. Com. tr. hist.*, 1894, pl. 20, 2 (provenance inconnue, peut-être sanctuaire de Philippopolis) ; *Sbornik*, 1900, p. 20, n° 32 (sanctuaire du Rilo).

4. *Docum. d'arch. thrace*, I, n° 86 = *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 240, fig. 4 (sanctuaire d'Izvor, près de Philippopolis).

5. Quinze exemples, à Izvor ou à Glava Panéga.

6. Trois fois il est dit Apollon (*Sbornik*, 1900, p. 13, n° 16 ; 1894, p. 75, n° 1 ; *Arch.-Épigr. Mitth.*, 1894, p. 219, n° 122) ; une fois (?) Héraclès (Dimitzas, *Macéd.*, 1064 : la lecture κυρίω ἥρωι Ἡρακλ... se complète aussi bien par le nom du dieu que par un nom théophore d'individu ; d'où il suit que ce texte peut aussi bien être un huitième exemple de la formule κυρίω ἥρωι).

doit noter qu'en Thrace, au moment présent, seize autres divinités mâles ou femelles partagent avec le Héros Chasseur la qualification de *κύριος*. Ce dernier, sous son vocable en quelque sorte anonyme de *ἥρωας*, n'a pour soi qu'un douzième à peine des références : 7 sur 86. Il est vrai que cette proportion est encore supérieure à toutes les autres <sup>1</sup>, sauf en ce qui concerne Zeus et Héra. Car pour Asclépios et les Nymphes, en apparence d'us souvent nommés, leurs rapports avec le Cavalier sont tels, que les proportions se trouvent renversées en faveur de ce dernier <sup>2</sup>.

IV. — Βασιλεύς n'existe pas sur les dédicaces au Cavalier ; même le titre de βασιλισσα pour sa parèdre Bendis-Artémis <sup>3</sup> demeure fort douteux.

Si *Rex*, équivalent latin de βασιλεύς, et, pourrait-on dire, de 'Ρῆσος <sup>4</sup>, était une épithète assurée sur une plaque du Dieu Chasseur, il est clair que cet exemple, même unique, aurait une singulière valeur démonstrative. Or cet exemple unique pourrait exister, et il est connu depuis peu. Il provient justement de Philippes, c'est-à-dire d'une région voisine d'Amphipolis par la topographie aussi bien que par les mœurs.

Un *ex voto* rupestre porte, au-dessous de l'image d'un Cavalier, la dédicace : *Deo Magno Re[g]e P. Rufrius Proculus ex imperio* <sup>5</sup>. Malheureusement, le mot essentiel demeure incomplet, par une infortune habituelle en épigraphie. L'image laisse lire RE///E ; mais c'est un dessin au trait qui n'a d'autre valeur documentaire que la lecture de celui qui l'a inspiré ou exécuté. M. Ch. Picard, pour sa part <sup>6</sup>, a lu RF///E, ce qui augmente nos doutes. Il regrette qu'il soit impossible de lire *Reso*, qui lui semblerait la clé du problème. Mais je ne partage pas ses regrets, d'abord parce que je ne m'attends pas à rencontrer écrit le nom réel d'une divinité rituellement innommée, ensuite parce que le Cavalier de cette image n'a aucun des caractères qui convien-

1. En voici le détail : Aphrodite 3, Apollon 3, Artémis 5, Asclépios 28, Cybèle 1, Darzalas 1, Dionysos 1, Hadès 1, Hélios 2, Héra 9, Héraclès 3, Hermès 1, Nymphes 8, Sabazios 1, Zbelsourdos 1, Zeus 11.

2. Pour Asclépios, 23 fois sur 28 il est assimilé au Héros ; pour les Nymphes, 5 fois sur 8 leur nom est gravé sur une image du Héros.

3. « *Basilissa* est peut-être l'épithète thrace de Bendis ; cf. P. Foucart, *Mélanges Perrot*, p. 95, n° 4 », dit M. Ch. Picard (*Les dieux de la colonie de Philippes*, note 7 de la p. 44, p. 45 du tirage à part de *Revue de l'hist. des religions*, 1922).

4. *Ibid.*, p. 32-33, où M. Ch. Picard résume et adopte la documentation de M. Perdrizet.

5. *Ibid.*, p. 30-33, planche IV, L.

6. *Ibid.*, note 1 de la p. 32.

draient au Rhésos légendaire à qui pourtant M. Ch. Picard se réfère <sup>1</sup>. Il n'est point chasseur, parce que le chien (douteux) qu'on aperçoit peut-être sous sa monture va vers son maître, et non pas vers aucun gibier <sup>2</sup>; parce que le prétendu faucon, qu'il pourrait à la rigueur tenir sur son poing droit <sup>3</sup>, n'est vraisemblable que comme emblème égyptien d'une divinité que les disques figurés autour d'elle nous invitent également à chercher en Égypte <sup>4</sup>. C'est aussi dans la nomenclature égyptienne qu'il conviendrait, selon moi, de chercher le nom ou le surnom du dieu.

Car ce nom, même s'il commence bien par RE <sup>5</sup>, ne doit pas pouvoir se lire *Rege*, à l'ablatif. La faute est de toute manière invraisemblable, quelle que soit l'explication qu'on en veuille tenter : — ensemble de la dédicace construit à l'ablatif au lieu du datif, — déclinaison fautive du datif par un E au lieu de I, — erreur graphique ou inattention du graveur <sup>6</sup>. On doit admettre que le dernier mot est, comme toute la phrase, au datif; et il y a un datif régulier en E (pour AE, graphie des plus usuelles partout, même à Philippes <sup>7</sup>) : c'est celui d'un mot dont le nominatif serait en AS ou A. Comme il n'y a pas d'exemple que 'Ρήσος ait été écrit 'Ρήσας, ce qui aurait fourni une forme latine *Resa* (datif *Resae* = *Rese*), je renonce à indiquer à M. Ch. Picard ce détour par lequel il pourrait revenir à la lecture du nom *Resus* dont j'ai parlé dans les lignes qui précèdent. Selon moi,

1. *Ibid.*, p. 33. L'idée que Rhésos « héros guérisseur, pouvait envoyer des songes » (explication de *ex imperio*), paraîtra peut-être douteuse si, se reportant à ce que j'ai dit plus haut de son pouvoir prophylactique, on songe à ce que ce don surnaturel avait à la fois de restreint dans son objet et de collectif dans son application.

2. M. Picard y voit « un loup ou un sanglier qui s'élançe sous les pattes d'avant de la bête cabrée ». Selon le dessin, l'hypothèse du sanglier me paraît exclue. Mais la tête n'est pas visible : peut-être ne faut-il pas la chercher du côté où elle semble le mieux s'adapter; et alors nous reviendrions au type traditionnel du chien courant.

3. *Ibid.*, p. 30-31. Je ne prends point parti en face de cette suggestion. En Égypte, l'Horus des soldats a une tête de faucon (Perdrizet, *Negotium*, etc., p. 9); le dieu Héron tend à bout de bras une coupe plate (Lefebvre, type 1 et planche I, p. 239-240, dans *Annales du Serv. des antiq. de l'Égypte*, 1920; Daressy, *Ibid.*, 1921, p. 7, monnaie de Trajan).

4. Le dieu Héron a sur la tête un disque (Lefebvre, type 5, p. 241).

5. Puis-je signaler, sans y insister, que le dieu Héron, d'Égypte, a peut-être été confondu avec Ré-Apollon ? (Lefebvre, *Ibid.*, p. 248).

6. Aucune de ces fautes, à ma connaissance, ne peut se relever dans ce que nous possédons actuellement comme textes en latin vulgaire provenant de Thrace. Elles seraient encore plus improbables dans le parler local de Philippes, colonie romaine. Elles sont très rares dans l'ensemble de l'épigraphie latine : je n'ai trouvé dans les *Vulgärlateinische Inschriften* de Ern. Diehl qu'un exemple vraiment comparable (n° 750, à Brescia : *Inside* (= *Isidi*) *sacrum*).

7. *Lunae* écrit *Lune* sur un rocher voisin (Ch. Picard, p. 77).

il faut chercher un nom latinisé en *-as*, et vraisemblablement on le trouvera hors de Thrace.

Car l'épithète accolée à ce nom, *deus magnus*, n'est jamais une épithète du Héros Thrace. Les deux seuls cas où l'on trouve θεός μέγας appliqué à une divinité à cheval se réfèrent, l'un à un Cavalier d'importation, honoré dans une cité maritime de l'Euxin<sup>1</sup>, l'autre — coïncidence curieuse — au dieu égyptien qui se rapproche le plus du cavalier Thrace<sup>2</sup>.

Rayons donc de nos espoirs celui d'avoir trouvé le monument qui fournirait la double certitude de ῥησος = *rex* et de Ῥησος = Dieu Chasseur. Reste un faisceau d'arguments et de vraisemblances que nous avons constitué par nos remarques précédentes. En aucun cas nous n'avons atteint l'évidence, c'est donc ailleurs que dans l'épigraphie qu'il convient de la chercher.

Nous allons la rencontrer, si je ne m'abuse, dans l'imagerie.

\* \*

Quand Philostrate le Lemnien, au début du III<sup>e</sup> siècle, a parcouru le Pangée à la suite de l'Empereur Caracalla, il a vraisemblablement visité le sanctuaire de Rhésos, dont il parle dans le récit que j'ai reproduit et traduit plus haut. Mais il ne décrit pas ce sanctuaire; on ne l'a pas retrouvé; tout ce qu'on en saurait dire d'après le contexte, c'est qu'il n'était sans doute pas situé sur un sommet perdu ni dans un recoin solitaire. Il s'élevait au centre d'un groupe de châlets de montagne, et ce seul renseignement devra guider un jour les fouilleurs qui entreprendraient de le rechercher.

Pour l'autel agreste du dieu, il est plus aisé de l'imaginer. Il semble que ce soit lui-même qui est représenté sur la curieuse stèle pangéenne décrite et reproduite ci-dessous<sup>3</sup> au n<sup>o</sup> 5. Il est

1. A Odessos : θεός μέγας Δερζελάτης (Kalinka, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 114); variantes Δαρζαλίτης (Rostovtzev, *Mélanges Bobrinski*, 1911, p. 138, note 1, qui voit en ce mot un ethnique), Δαρζαλας κόριος (Filov, *Art ant.*, fig. 27). Les deux formules rappellent le θεός μέγας ΚΥΡΣΑ qui apparaît sur certaines monnaies de la ville, coiffé du modius (Pick, *Jahrbuch*. XIII, p. 157). Je signale que l'une des lectures de cette titulature énigmatique est θεός μέγας κόρ(ιος) Σά(ραπις).

2. Le dieu *Heron*, cavalier « cru jadis d'origine thrace, cru maintenant autochtone » (R.P. Mouterde, *Mélanges de Beyrouth*, XI<sup>e</sup>, 1926, p. 319 : *dieux cavaliers de la région d'Alep*, avec la bibliographie antérieure). Plusieurs exemples : Lefebvre, *op. cit.*, pl. I; *Tebtunis Papyri*, II, n<sup>o</sup> 98, l. 60 : Ἡρωνι θεῶ μεγάλω; — *Archiv für Papyrusforschung*, 1909, p. 156, n<sup>o</sup> 8 : Ἡρωι μεγάλωι καὶ τοῖς συννάτοις θεοῖς.

3. Je jeune une fois pour toutes qu'on veuille bien se reporter aux figures de la planche qui termine mon étude, ainsi qu'à la description minutieuse que j'y

posé sur un tertre, dans une clairière de la forêt, figurée par un arbre, peut-être un chêne-vert. La présence invisible du dieu y est marquée par le symbole du serpent<sup>1</sup>; la démarche et l'adoration des fidèles y est constatée par leur dédicace.

Les *ex voto* du temple, s'ils reproduisaient les traits de Rhésos sous le costume et dans les occupations du Dieu Chasseur, devaient ressembler singulièrement à ceux qu'on offrait à la même époque dans les sanctuaires thraces consacrés à cette divinité. Par bonheur nous connaissons plusieurs de ces temples agrestes qui vers le III<sup>e</sup> siècle furent particulièrement florissants. On les a retrouvés sur les pentes septentrionales de l'*Hémus* : à Glava Panéga, à Lieublen, à Devna (*Marcianopolis*). Si quelque voyageur à l'époque, si Philostrate même était entré dans l'un de ces lieux du culte indigène, voici les images qu'il y aurait vues :

Un jeune cavalier imberbe, en uniforme militaire et en armes : manteau au vent, justaucorps, bottes, éperons (n<sup>os</sup> 1, 2, 4), selle et harnais (n<sup>o</sup> 2) ; bouclier passé dans le bras gauche (n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4) ; lance brandie par la main droite (n<sup>os</sup> 2, 3, 4). En somme, un soldat : non pas un *hoplite* grec, mais un homme d'armes d'une région où tout le monde vit à cheval et où les variations de la température imposent un costume spécial.

Ce cavalier est accompagné d'un chien (n<sup>os</sup> 2, 4, 6), voire même d'une meute (n<sup>o</sup> 1). Il chasse le chevreuil (n<sup>o</sup> 1) ou le sanglier (n<sup>os</sup> 2, 4, 6) ; mais il n'effraie pas toujours les animaux qu'il poursuit. Les uns, étendus, le regardent passer d'un œil tranquille, indifférent, peut-être amical (n<sup>o</sup> 3) ; les autres trottent sans hâte devant lui et, oublieux de leurs instincts, forment une troupe et se rendent, *par groupe de trois*, à l'autel où un autre animal déjà agenouillé attend placidement le couteau du sacrificateur (n<sup>o</sup> 4).

N'ai-je pas rappelé, en renvoyant à cinq reliefs soigneusement choisis, tous les détails qui dans le texte de Philostrate composent le portrait de Rhésos? Relisons la traduction que j'en ai donnée tout à l'heure. Les traits caractéristiques s'y retrouvent tous sans exception : aussi bien la lance et le bouclier que l'autel

donne de chaque image. Ce qui me permet, ici, de me borner à procéder par grands traits ou par des allusions que mon texte justifie plus loin.

1. Le texte capital sur ce point est dans Plutarque (*Cléom.*, 39) : οἱ παλαιοὶ μάλιστα τῶν ζώων τὸν δράκοντα τοῖς ἥρωσι συνωκεῖον. Les héros chthoniens se manifestent sous forme de serpents : Trophonios, Erechthée, Kykros (Rohde, *Psyche*, I<sup>o</sup>, p. 10, note 2; p. 142, note 3; p. 196, note 2). En ce sens on pourrait dire que le serpent de notre stèle représente Rhésos lui-même, qu'on ne pouvait ni ne devait voir sous son aspect de chasseur (ci-dessus, p. 17).

agreste auprès de la source (n° 1) ou dans la forêt (n°s 2, 4, 5) aussi bien que la vie cachée dans les profondeurs de l'impénétrable maquis (n° 3). Il n'est pas jusqu'au miracle des animaux transformés en victimes volontaires, et à leur groupement par triade, qui ne se trouve aussi reproduit avec exactitude (n° 4).

A tel point qu'en somme, on ne sait plus guère décider si le texte de Philostrate est la description des reliefs, ou si les reliefs sont l'illustration du récit de Philostrate. Peut-on exiger une plus parfaite conformité? Et si on objectait qu'après tout rien ne prouve que dans le Pangée même les images du Héros aient été identiques à celles qui se vendaient aux adorateurs locaux sur les confins de la Mésie, il suffirait de renvoyer à la plaque que je donne sous le n° 6, et aux stèles que j'y décris en outre, pour constater, dès à présent et avant toutes fouilles, que le Pangée romano-barbare possédait lui aussi des représentations analogues à celles qui ont fondé ma démonstration.

Mais que la légende populaire de Rhésos ait inspiré les sculpteurs dans leur fabrication des *ex voto* au Cavalier; — ou bien au contraire que ce soit la représentation traditionnelle du dieu qui ait en quelque sorte imposé au folk-lore pangéen les détails de la vie mythique de Rhésos, c'est une controverse dans laquelle je ne veux pas entrer, parce que nous manquons d'éléments pour la résoudre. Un fait existe et suffit : il y a certaines plaques du Dieu Chasseur qui constituent une illustration intégrale de la légende de Rhésos; il y a une légende de Rhésos qui semble la description littéraire de certaines plaques du Dieu Chasseur. Que, dans certains lieux et dans certaines circonstances, des monuments du culte du Héros aient pu devenir des *ex voto* à Rhésos, c'est désormais, je crois, une probabilité incontestable. Que l'identification totale ou partielle ait été facilitée par le titre de *roi* contenu dans le nom de Rhésos, et par l'habitude qu'on avait de décorer le Cavalier Thrace de divers titres le qualifiant tous de *seigneur*, c'est aussi, si je ne m'abuse, une possibilité acceptable.

On constate, entre le roi Rhésos et le Dieu Cavalier, une communauté sculpturale et épigraphique qui permet de conclure à une partielle identité, et de soupçonner que ῥῆσος, avec ou sans majuscule, était l'une des épithètes rituelles ou l'un des noms secrets du Héros National Thrace. Bien entendu, à la base de ce rapprochement, et comme support de toute la démonstration, il y a ce postulat que le Chasseur, figuré et nommé sur une si longue série de reliefs, est un dieu du pays.

\*  
\*

La portée du présent article serait considérablement diminuée s'il était prouvé que le prétendu Chasseur Thrace n'a jamais pu être ni le roi Rhéos, ni aucune divinité indigène. Du même coup deviendraient caduques les remarques et les essais de classification que j'ai souvent essayé de faire (et tant d'autres avant ou après moi) sur les monuments cultuels de ce Dieu Cavalier.

Cette mésaventure nous arriverait fatalement s'il fallait adopter les récentes conclusions proposées par M. le Dr Arpad Buday. Je ne suis pas sûr que ce savant connaisse tous les monuments du Dieu Chasseur, ni tous les travaux auxquels a donné lieu cette représentation encore mal expliquée. Ni son classement, ni ses références ne donnent l'impression qu'il ait tout examiné et tout lu. Son mémoire<sup>1</sup> sur le *problème du prétendu Cavalier thrace* soutient<sup>2</sup> la thèse *dass der auf dem bezüglichen Denkmälern befindliche Reiter nicht die Gottheit selbst ist, sondern der Glaubige der das Denkmal stiftet*.

L'opinion que le cavalier ne représente pas le dieu, mais le dédicant, est originale dans tous les sens du mot.

Ce n'est pas ici le lieu de la discuter en détail. Mais j'aurai suffisamment défendu la présente étude et tous les travaux antérieurs si je puis montrer que cette opinion est peu probable. — Or il est clair que pareille interprétation ne serait valable que si elle pouvait s'appliquer à l'universalité des images. Sur celles qui sont anépigraphes, on pourra toujours discuter, bien que la preuve doive déjà être malaisée quand sur la même plaque on trouvera le Cavalier et des déesses incontestées, comme Hygie, Aphrodite, Artémis, les Nymphes. Mais quand l'épigraphie viendra à la rescousse, et que l'inscription (dédicace ou épitaphe) indiquera plusieurs dédicants ou bénéficiaires conjoints, ou encore quand elle nommera comme donatrice une femme, comment expliquera-t-on, alors, que l'image montre toujours un cavalier unique, — et masculin ? —

Cette seule objection suffit, me semble-t-il, à ruiner un édifice qui a peut-être plus de façade que d'aménagement, et plus d'imprévu que de solidité.

1. Publié dans les *Travaux (Dolgozatok) de l'Institut archéologique de l'Université François-Joseph à Szeged (Hongrie)*, revue dont M. Buday est le directeur : tome II (1926), p. 1-55, avec 44 fig. (résumé en allemand aux p. 56-71), contenant la première partie, seule en cause ici (*Monuments avec un Cavalier unique*); tome IV (1928), p. 1-88, avec 54 fig. (résumé en allemand aux p. 89-147), contenant la seconde partie (*Monuments avec deux Cavaliers*).

2. Dans une annexe à la première partie, insérée dans le tome III (1927), p. 130-132 (résumé en allemand p. 140).

## DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DES FIGURES

1. *Izvestia Mouzei*, 1907, n° 68, p. 71; fig. 42, p. 48. — Sanctuaire de Glava Panéga<sup>1</sup>.

Plaque de marbre : 0<sup>m</sup>35 × 0<sup>m</sup>29 × 0<sup>m</sup>04. Cavalier galopant vers la droite sur un cheval cabré; chlamyde flottante, justaucorps, pantalon collant, bottés à éperons, la main g. tenant un bouclier derrière la tête du cheval, la dr. portant par les pattes d'arrière une biche morte dont deux lévriers mordillent le museau et les pattes. Entre les chiens, pot pansu à collerette laissant couler un flot d'eau<sup>2</sup> vers un autel carré surmonté d'une grosse flamme et sculpté, faute de place, sous le sabot d'avant du cheval.

Inscription, sans doute de la fin du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. (gentilice *Claudius*), nommant un soldat romain, *beneficiarius* : Κλαύδιος Μάξιμος βφ εύχαριστήριον. Au fronton : κόπηγ κοιζίω θεῶ ἐπιπίο (= κύριος θεός ἐπίπιος, avec un iotacisme, un macédonisme et une faute d'orthographe). Κόπηγ dépend de ἀνέθηκην sous-entendu. Ce mot, qui signifie *taille, entaille* (*Thesaurus* : *sectio, incisio*) est peut-être un terme technique d'atelier pour dire un *relief* : littérairement ou épigraphiquement, il semble inconnu en ce sens ; il appartient sans doute aux dialectes grecs d'Anatolie ou de Syrie, patries ordinaires<sup>3</sup> des *lapicides* de la Thrace romaine. Ἐπίπιος, *chevalin*, pour ἐφιππος, *cavalier*, est aussi une sorte δ'ἔπαξ inventé par des gens qui savent mal le grec. Ce texte curieux prouve que les Thraces donnaient déjà à leur Héros Chasseur le titre que nous lui donnons souvent nous-mêmes, de Dieu Cavalier<sup>4</sup>. — Cf. *IGR*, I, 1407.

2. *Ibid.*, p. 115, n° 164 a, fig. 93; nouvelle lecture de l'inscription dans *Izvestia Soc. arch.*, VII, 1920, p. 2, n° 4.

Plaque de marbre : 0<sup>m</sup>38 × 0<sup>m</sup>30 × 0<sup>m</sup>03, trouvée dans le district de Karnabat, donc au S. du Balkan non loin de la Mer Noire. La provenance exacte, inconnue, peut se déduire approximativement : 1° de l'éthnique du dieu (l. 1 : θεῶ ἐπηκό[ω Αὐ]λαρχηγνώ, lecture de M. Kazarov); — 2° des ethniques des dédicants (l. 2-3 : on doit, selon moi, lire en deux colonnes,

1. Cf. n° 4 ci-dessous. — Ce célèbre Asclépiéion était situé aux sources de la Panéga, affluent de dr. de l'Isker, donc sur le rebord septentrional du plateau balkanique. Au bord du lac de montagne d'où sort la Panéga Dorée qui, 12 km. plus loin, arrose la ville de Loukovit, chef-lieu de district, se trouvaient deux bâtiments qui, fouillés en février 1903, ont livré 126 monuments énumérés et partiellement reproduits par Dobrousky dans l'*Izvestia Mouzei*, p. 1-86, fig. 1-65. *Asclépios Saldohysenos* (Σαλδοουισσηγός, var. sur notre n° 4; on dit aussi Σαλδο-ζεληγός; et Σαλδηγός) y est honoré seul, ou en compagnie d'Hygie (parfois on les appelle Silvain et Diane) et aussi de Téléspore. Souvent (80 cas sur 126) le dieu est représenté sous la figure du Cavalier.

2. Figuration conventionnelle de la source : *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 150-151.

3. Voir mes *Docum. d'arch. Thrace, Index* des tomes I à III (1925), p. 174, s. v. λιθουργός.

4. La lecture επιπίο dans *REG*, 1909, p. 179 (*Bulletin épigr.* par A.-J. Reinach) n'est qu'une faute typographique dont il n'y a rien à tirer. M. Kazarov (*Izvestia Soc. arch.*, 1920, VII, p. 2, note 2), qui a vu la pierre et lu επιπίο, a le tort de citer cette *coquille* qu'il emprunte à O. Weinreich (*Ath. Mitth.*, 1912, p. 21, n° 102) lequel l'a enregistrée sans vérification afin d'en constituer un argument en faveur de l'épithète ἐπίχοος (ἐπιπίος pour ἐπίχοος !).

à g. : Μουκιαν[ός]Τυρην[ός], à dr. : ...μης Ζενο[....]Ἀδρε[τηνός]. Car un sanctuaire fréquenté par des gens d'*Abrittus* en Petite Scythie et de *Tyra* en Sarmatie doit avoir été situé sur la côte mésienne ou dans le Balkan maritime. Et en effet, les quatre autres monuments<sup>1</sup> qui nomment le dieu Ἀύλαρχηνός ou Ἀύλαρχηνός proviennent de *Trajana Augusta* (*Izvestia Mouzei*, p. 114, n° 164, fig. 92), de *Mésembrie* (*Ibid.*, p. 115, n° 164 b), et surtout des environs de *Marcianopolis* (Kalinka, *op. cit.*, n°s 153 et 154) où se trouvait peut-être le sanctuaire de ce Cavalier assimilé à Apollon<sup>2</sup>.

Le dieu, en costume militaire, assis sur une selle<sup>3</sup>, armé d'une lance dont la hampe se perd au delà du fronton, et d'un bouclier faisant comme une auréole au cheval<sup>4</sup>, poursuit un sanglier qui, mordu au cuissot d'arrière par un molosse orné d'un collier, se réfugie à grande course auprès d'un autel indiqué, faute de place, dans la bordure externe du monument.

3. *Ibid.*, p. 108, n° 154, fig. 87 ; de là, plus mal, dans *Dolgozatok de Szeged*, 1926, p. 12 et fig. 6. — Sanctuaire de Lieublen<sup>5</sup>.

Plaque de marbre, ébréchée au coin supérieur gauche (0<sup>m</sup>20 × 0<sup>m</sup>16). Cavalier au pas, avec lance et bouclier (la rayure transversale à hauteur du genou est une cassure rebouchée). Devant le cheval, un arbre à feuilles touffues, figurant la forêt ; plus bas, sous la patte g. levée de l'animal, un arbuste représentant le maquis où est agenouillé, tranquille, un daim à côté de qui passe le Cavalier sans lui donner la chasse. Représentation d'un genre unique<sup>6</sup>. —

1. Dobrousky, *op. cit.*, p. 114, parlait d'un cinquième relief, inédit, provenant de Tchoklevo (district de Radomir), c'est-à-dire du Rhodope occidental. Renseignements pris au Musée de Sofia en août 1923, ce relief est celui que Dobrousky lui-même a publié plus loin dans son recueil (p. 156, n° 206, fig. 127) : il est dédié à Héra Σονκη[τηνή].

2. Θεῶ Ἀπόλλωνι Ἀύλαρχηνῶ, disent les 2 textes de Kalinka. Les deux stèles comportent un emplacement creux pour insertion à force d'une plaque sculptée disparue (cf. *Documents d'arch. thrace*, n° 131, fig. 45). L'un de ces deux reliefs manquants pourrait bien être celui que M. Kazarov cite comme trouvé aux mêmes lieux (à Asardjik, ainsi que le n° 153 de Kalinka) : Héros Cavalier sur un cheval au pas, tenant un œuf et une lyre (*Lexikon* de Roscher, s. v. *Heros*, p. 1135, n° 35). Sur ce type, voir *Rev. Ét. anc.*, 1924, p. 61, fig. 18 et 19.

3. Représentation rare : voir *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 255.

4. *Ibid.*, p. 161-162 ; 1924, p. 66, 1<sup>o</sup>, et fig. 22.

5. Sur Malki-Lom, district de Popovo, ancien Dag Eni. En mai 1902, on y a trouvé 17 plaques au Cavalier, dont 9 sont publiées dans *Izvestia Mouzei*, n°s 148 à 156 ; 16 sont brièvement décrites, avec leurs numéros d'inventaire, par Karl Chkorpil (*Inventaire des antiquités sur le cours du Lom de Roustchouk*, p. 159-160, n° 13 ; dans *Matériaux pour la carte archéologique de Bulgarie*, I, 1914) Cf. *Vodatch (Guide) du Musée de Sofia*, p. 140.

6. Je ne vois à rapprocher que les trois monuments suivants :

A. — Un relief très fruste et, par suite, d'interprétation très douteuse, conservé à Agram (Catalogue du Musée, n° 109, dans *Viesnik*, 1905). Un cavalier en bonnet phrygien, galopant vers un autel, dépasse trois animaux couchés dans le champ resté libre entre les pattes du cheval : poulain, oiseau, lion disent les uns ; sanglier, taureau, chien disent les autres (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1879, p. 168, n° 31 ; *Arch. Ertesitö*, 1903, p. 314, n° 9). — Il s'agit en tout cas d'animaux appartenant à la série *mithriacisante* des reliefs au Cavalier thrace.

B. — L'ex voto de *Venustus* à Philippes (*Rev. hist. des relig.*, 1922, p. 34-40, planche IV, M) appartient à une autre série, celle de la *chasse à l'homme*. Les quatre animaux qui y sont figurés, rangés tranquillement debout et côte à côte, sont assez indistincts pour qu'on ne puisse les identifier assurément. M. Ch. Picard songe, à propos du mythe de Lycurgue l'Édone, roi du Pangée, à des panthères

Dédicace faite par un soldat<sup>1</sup> : *Aur. Surlus miles coh(ortis) Pimasens(ium) Aure(lianae) Er(oni) ex voto posit* (cf. *Année épigr.*, 1908, n° 136). Ethnique inconnu ; l'épithète *Aureliana* indique le III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

4. *Ibid.*, p. 56, n° 36, fig. 28 ; de là, plus mal et avec le cliché inversé par inadvertance (cavalier à gauche, inscription retournée), dans *Dolgozatok de Szeged*, 1926, p. 35 et fig. 31. — *Sanctuaire de Glava Panéga*.

Plaque de marbre dont les dimensions indiquées : 0<sup>m</sup>33 × 0<sup>m</sup>32 × 0<sup>m</sup>05 ne correspondent manifestement qu'au seul tableau central représentant le Cavalier. Avec le fronton, la frise d'animaux et la plinthe, c'est une petite stèle qui mesure environ 0<sup>m</sup>60 × 0<sup>m</sup>40. Le Chasseur, costumé comme sur notre n° 1, tient à la place habituelle un bouclier ovale à rebord interne, et de sa dextre brandit l'épieu contre un sanglier harcelé par un chien de chasse aux longues oreilles. La bête se réfugie, semble-t-il, vers l'autel qui paraît indiqué en avant d'une femme en costume matronal<sup>2</sup> derrière

ou à des chiens. Le dessin me fait plutôt penser à des chevaux (surtout pour les trois derniers) et par conséquent au mythe de Diomède le Bistone, roi d'Abdère (cf. le chap. III de Rempe). Dans cette hypothèse, le Cavalier serait assimilé à Hercule : identification dont je ne connais épigraphiquement qu'un exemple douteux, car le nom incomplet peut avoir été celui du dédicant aussi bien que du dieu (Dimitzas, *Macéd.*, n° 1064 : ci-dessus p. 19, note 6). Au sujet de l'inscription latine sur cette plaque, lue douteusement, je me demande si les lettres D. PINC. ne devraient pas être complétées par *d(eo) Pinc(ensi)*. Cet ethnique, que nous connaissons par une tuile romaine (*Jahreshefte*, VI, 1903, *Beiblatt*, p. 56, n° 84) est celui de la forteresse de *Pincum*, sur le Danube, en Mésie Première (cf. *Notitia Dignit.*, planche 56). Il y avait là une garnison sans doute reliée avec les autres grands camps de la Thrace, comme Philippes. La forme grecque de l'ethnique, Πίνκισος, apparaît sur une dédicace au Cavalier Apollon Γίλατιργός de Dinieli (*Izvestia Soc. arch.*, VII, 1920, p. 9, fig. 5 = *Année Épigr.*, 1921, n° 55). L'emploi d'un pareil ethnique, loin du lieu d'origine, n'est pas exceptionnel dans le culte du Cavalier. Ainsi une plaque d'*Intercisa* en Pannonie (*Arch. Ertesitő*, 1911, p. 411, fig. 1 = *Dolgozatok*, 1926, fig. 26) nomme le Cavalier Κένδρισιος de *Philippopolis* en Thrace (*Sbornik*, XVIII, 1901, p. 772, n° 78, fig. 50).

C. — Une plaque de *Sarmizegethusa*, au type de *l'agoyate* et de *l'adorante*, montre deux taureaux couchés dans la campagne que traverse le Chasseur. Ils animent le paysage du fond, transparaissant sous les jambes du cheval ; mais ils ne font pas partie du gibier que poursuit d'ordinaire le dieu, dont ils indiquent peut-être ici le caractère agreste, la protection du labourage. A moins que cette paire n'ait le même sens que le taureau mithriaque ordinairement unique (*Dolgozatok*, *id.*, fig. 33).

1. Il y a, dans le même sanctuaire, au moins encore deux autres signataires appartenant à l'armée. — D'une manière générale, du reste, le Dieu Héros a obtenu en Thrace la faveur continue de l'élément militaire. Il la doit sans doute au fait qu'il est un cavalier, et au fait, souligné dans le texte de Philostrate étudié plus haut, qu'il porte des armes de soldat.

C'est pourquoi dans l'illustration du présent article, choisie cependant pour des motifs d'un ordre tout différent, les reliefs dédicacés par des hommes de troupe se trouvent être au nombre de trois sur quatre. La proportion des 3/4 ainsi obtenue par hasard est sans doute un peu plus forte que celle qui résulterait d'un pourcentage appliqué à l'ensemble des monuments connus. Mais de toute manière la place occupée par les militaires dans le total des dédicants reste considérable. Aussi, pour l'explication de l'imagerie locale du Chasseur à l'époque romaine, on devra toujours tenir grand compte des goûts, des habitudes et des superstitions de la soldatesque (*Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 252, p. 256 et suiv. ; 1923, p. 323 ; 1924, p. 56 et suiv.).

2. Sur le costume matronal de la femme dans les reliefs au Dieu Cavalier, et

laquelle s'élève le motif de l'arbre avec un serpent <sup>1</sup>. — L'originalité de la représentation est dans la frise d'animaux figurés sur un champ séparé <sup>2</sup>.

Un ours, un daim, un lion courent, chacun pour leur compte, sans se montrer effrayés, sans se poursuivre ni s'attaquer <sup>3</sup>, vers l'extrémité droite du registre : un taureau y est agenouillé au-dessous de l'autel et comme dans l'attente du sacrifice <sup>4</sup>. — La dédicace est faite, par un *beneficiarius*,

sur la possibilité que cette femme soit une Nymphe, adorante ou parèdre du dieu, cf. *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 142-145.

1. Sur l'emploi général de ce motif si fréquent (banquets funèbres, stèles funéraires d'adultes ou d'enfants, cavaliers, etc.), cf. Pfuhl, *das Beiwerk auf den ostgriechischen Grabreliefs*, dans *Jahrbuch* de Berlin, XX, 1905, p. 93 et suiv. — Au sujet de l'emploi spécial au voisinage du dieu Chasseur, cf. Pick, *Ibid.*, XIII, 1898, p. 164 : il y voit l'indication que le Héros appartient au cycle des dieux infernaux. Nous avons signalé ailleurs (p. 23) d'autres arguments qui corroborent cette interprétation; je montrerai plus loin (p. 30, note 3) ce qu'il faut penser de la prétendue signification obligatoirement funéraire du motif.

2. Prolongement, par registres superposés, de la scène de chasse et surtout de l'échappée fournie sur la vie intime et grouillante de la forêt. Étude sur cette annexe de la représentation principale dans *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 155.

3. Scène plus rare. D'ordinaire, les fauves sont représentés en chasse pour leur propre compte. Ils attaquent le faible gibier, ou même, à défaut, ils luttent entre eux. Ici au contraire le daim timide, encadré par l'ours et le lion, est aussi tranquille qu'eux. D'aucun des trois la course n'est turbulente, effrayée ou menaçante. Chacun galope, en quelque sorte, d'un pas égal et sans trop de hâte, regardant en face de soi et sans s'occuper du voisin. Les animaux se suivent ou l'accostent (selon qu'on suppose que le sculpteur a voulu les dessiner en ligne de front ou en file indienne); mais ils ne se touchent pas. Ni morsures, ni griffures, ni contorsions de poursuite ou de peur. Ils courent d'une allure modérée vers un but commun que leurs yeux fixent dans le lointain et que leur groupe hétéroclite atteindra pendant une sorte de trêve.

Comparez la scène inverse, indiquée sur deux frises superposées au-dessous d'une représentation de curée (*Sbornik*, 1894, planche II). — Au milieu d'une excitation et d'une mêlée extraordinaires, des lions dévorent des taureaux; des ours, des tigres (? image indistincte) s'entre-tuent dans des rondes où ils tournent vertigineusement trois et quatre ensemble; un sanglier même participe à l'universelle frénésie et, dressé sur ses pattes de derrière, s'élance raide comme une flèche vers le ciel. C'est la folie déchainée, par la liberté et l'entassement, parmi les gibiers variés que les grands seigneurs orientaux élèvent dans leurs réserves de chasse (*παρὰ δέιστοι*). Les sculptures sassanides, les miniatures persanes, s'inspirent souvent de ce grouillement de fauves et de ces scènes de meurtre. Il n'y a pas besoin de se demander si l'auteur d'un pareil tableau est un Anatolien.

4. L'attitude du lion allant droit devant lui et comme indifférent au voisinage, telle que je viens de la définir à la note précédente, empêche selon moi qu'on puisse songer ici au motif *mithriacisant* du lion furieux sautant à la gorge du taureau qui s'effondre à genoux. Je n'ignore pas que certains reliefs du Cavalier sont ornés de l'image de ce combat (par ex. *Izvestia Mouzei*, p. 106, n° 151; p. 113, n° 162; *Izvestia russe de Constantinople*, 1905, p. 28, n° 4, planche 98, n° 4; *Sbornik*, 1900, p. 17, n° 23; 1894, pl. XI, n° 1). Mais, dans la plupart de ces exemplaires, les deux animaux combattants sont placés sous le Cavalier, et leur bataille y remplace la lutte, plus commune, du sanglier et du chien.

Ils appartiennent à la série orientalisante dans laquelle le lion figure, non plus en qualité de bête fauve chassée par le Dieu (souvenir du thème dit *de la chasse d'Alexandre* : *Rev. Ét. anc.*, 1912, p. 157-158), mais en qualité de bête domestiquée, travaillant pour le compte du Chasseur, et lui servant en quelque sorte de chien (par ex. *Sbornik*, 1894, pl. III, n° 2; pl. XIV, n° 4), ou même faisant partie de la meute parmi les chiens (par ex. *Ibid.*, pl. X, n° 1; *Izvestia Mouzei*, fig. 82; fig. 98; *Izvestia Soc. arch.*, 1913, fig. 108). — Du reste, on doit remarquer que le

à Asclépios. Une petite figure de Téléphore a été ajoutée, sommairement et au trait, dans le fronton, par le lapicide à qui on avait acheté un relief figurant le Cavalier et l'adorante, mais qu'on avait voulu faire transformer au dernier moment<sup>1</sup> de manière que la femme pût être assimilée à Hygie : Κορίω Ἀσκληπιῶ Σαλδοουισσηῶ καὶ Ὑγιῆ Κ. Ἀνθέστιος Οὐαλεριανός βφ. (*IGR*, I, 1404). Le surnom *Valerianus* correspond au III<sup>e</sup> siècle.

5. *Bull. Corr. hell.*, 1894, p. 444, n° 7 et fig. — *Piérie du Pangée* (à Karien = *Galepsos*?, 18 km. S. E. d'Amphipolis, sur la mer).

Stèle de marbre (dimensions non fournies) dédiée par deux frères et le fils de l'un d'eux. Le fait que l'inscription nomme le fils avant son père pourrait laisser croire que les personnages sont indiqués dans l'ordre chronologique de leur disparition, et que par conséquent le monument serait destiné à prendre place sur un tombeau. La forme de la stèle, au lieu de la simple plaque plus ordinairement usitée<sup>2</sup> pour les *ex voto* au Héros thrace, confirmerait cette opinion. C'est celle de M. Perdrizet, qui ne fournit aucun des deux arguments que je viens à dessein de proposer, parce qu'ils paraissent favoriser une interprétation que je n'admets pas. Il se borne à enregistrer comme un fait prouvé que l'autel avec arbre et serpent constitue un ensemble appartenant au type du Cavalier funéraire.

Mais, dans la réalité, on constate que cet ensemble appartient, également et avec la même fréquence, au type du Cavalier votif, c'est-à-dire, notamment, du Héros Chasseur<sup>3</sup>, car les deux séries d'images sont souvent usi-

motif du lion domestiqué est doublement orientalisant : en art et en littérature. Sur ce dernier point, le texte capital se trouve dans Élien, *Hist. Anim.*, XVII, 26, parlant de l'Inde : ἡμεροῦνται καὶ γίγνονται ῥᾶστα τιθασοί, ὡς ἄγειν γε ἀπὸ βουτῆρος ἐπὶ θήραν κερμάδων καὶ ἐλάφων καὶ συῶν καὶ ταύρων καὶ ἀγρίων ὄνων. Remarquer la mention, parmi le gibier spécialement réservé au lion apprivoisé et tenu en laisse, des biches, cerfs, sangliers et taureaux : tous animaux figurés sans cesse (surtout les trois premiers) sur les reliefs du Dieu Chasseur.

Sur les divers types du lion tauroctone, on consultera Graillot, dans *Mélanges Perrot*, p. 143 et suiv. ; sur le caractère astrologique de la lutte du lion et du taureau, Dussaud, *Rev. arch.*, 1904<sup>2</sup>, p. 235 ; sur le lion seul, Delatte, *Bull. Corr. hell.*, 1913, p. 257 et suiv.

1. Exemple semblable : *Rev. Ét. anc.*, 1924, p. 43, note 6, 2<sup>o</sup>.

2. Exceptions (je ne cite que celles qui par leurs dimensions et par la dédicace sont hors de conteste ; la liste serait bien plus longue si elle comprenait toutes les stèles anépigraphes avec image du Chasseur : car sur le monument à destination funéraire, l'inscription est bien plus nécessaire que sur le monument votif) : *Izvestia Mouzei*, fig. 90 ; fig. 92 ; n° 162, p. 113.

3. Voici les indications que fournit la statistique pour la longue série des Cavaliers Héros Chasseurs, qui comprend plus de 600 monuments au moins partiellement décrits (j'ai donné les bases de ce calcul dans *Rev. Ét. anc.*, 1923, p. 317, note 4 : je profite de l'occasion pour supplier encore une fois les archéologues de ne pas se contenter de cataloguer les cavaliers qu'ils rencontrent sous la rubrique de : *Cavalier Thrace du type ordinaire*. Il n'y a pas de *type ordinaire* du Cavalier thrace : mes trois premières séries d'études tendent à le prouver. Qu'on veuille donc bien *décrire tous* les monuments ! — Même prière en ce qui concerne les *Banquets funèbres*) :

a) Plus de la moitié sont anépigraphes.

b) Seulement 36 sont assurément funéraires d'après leurs inscriptions.

c) Le motif complet (arbre, serpent, autel) apparaît sur 24 exemplaires : 18 inscriptions, dont 8 votives.

d) L'arbre seul, sur 18 exemplaires ; 11 inscriptions, dont 4 votives.

tées l'une pour l'autre : à preuve notre fig. 4. Or trois noms sur une même stèle, de gens de même famille mais de générations différentes, constitueraient une sorte d'anomalie dans le rituel funèbre, à moins d'une mort simultanée dans un accident qui serait alors probablement mentionné. Trois donateurs pour un même *ex voto* sont au contraire naturels ; naturelle aussi l'absence du nom de la divinité, suffisamment identifiée par le dépôt de l'offrande dans son sanctuaire <sup>1</sup>.

Ici cependant, objectera-t-on, le dieu lui-même serait absent. D'accord ; mais le défunt aussi. C'est, de toute façon, une anomalie et probablement une exception <sup>2</sup>. Il y a déjà longtemps qu'un spécialiste des motifs de décoration hellénique a noté que « l'autel avec arbre et serpent est la forme la plus simplifiée du sanctuaire <sup>3</sup> ». Cette opinion est probable, elle cadre mieux avec l'explication votive qu'avec la supposition funéraire.

Il s'agirait donc de l'indication sommaire et conventionnelle d'un sanctuaire forestier dans le Pangée. A l'appui de cette interprétation, je prie qu'on examine le relief pour noter avec moi les points suivants :

A. — L'autel n'est pas placé directement sur le sol ; mais il couronne une sorte de petit tertre. On s'explique très facilement ainsi la levée de terre, le *suggestus* qui forme le soubassement d'un autel agreste. Au contraire, le tombeau serait plutôt figuré soit par l'autel seul, soit par le tertre seul <sup>4</sup>.

B. — L'autel est inversé. Dans la scène complète du type usuel, l'autel, par rapport au spectateur, est placé soit devant l'arbre, dont il cache le bas du tronc, soit à la gauche de l'arbre. — Du reste l'ensemble de la scène est inversé aussi, le motif occupant à l'ordinaire l'extrême droite du relief.

Je laisse en suspens la question de savoir si la variante n'est dans l'intention du sculpteur qu'une fantaisie pour affirmer sa liberté au moment où la simplification d'une scène traditionnelle lui permet d'en déplacer les éléments. N'était la crainte de paraître subtiliser, je supposerais que l'artiste a voulu indiquer qu'on n'attend pas, au pied de cet autel, le cavalier habituel marchant obligatoirement vers la droite <sup>5</sup>, et par suite devant

e) L'autel seul, sur 48 exemplaires : 26 inscriptions, dont 20 votives.

f) L'autel avec serpent : un seul exemplaire, funéraire.

g) L'autel avec arbre : 4 exemplaires anépigraphes, douteux (peut-être le serpent est-il négligé dans une description trop brève, unique pour les 4 monuments : Dumont-Homolle, n° 17).

h) L'arbre avec serpent, sur 45 exemplaires : 24 inscriptions, dont 13 votives.

Totaux 45 inscriptions votives sur 79 : plus de la moitié.

La cause est entendue.

1. Cf. *Rev. Ét. anc.*, 1920, p. 12.

2. Perdrizet, *loc. cit.*, p. 445 : « Notre stèle offre une simplification curieuse et, croyons-nous, unique de ce motif ».

3. Pfuhl, *loc. cit.*, p. 94.

4. Je n'ai pas à fournir d'exemples : ils sont nombreux ; mais aucun d'eux n'appartient, de près ou de loin, à la série thrace. Je me borne à signaler le tertre funéraire sur la stèle d'un *biarchus*, Val. *Valentinus*, en 324 (*Analele*, XXXVI<sup>11</sup>, page 386, fig. 25), et le tertre cultuel sur des plaques votives au Cavalier (*Sbornik*, 1894, p. 79, n° 7 ; inscr. : *εὐχὴν* ; — *Ibid.* : p. 88, n° 56 et pl. XII, n° 1. — Sans doute aussi sur bien d'autres monuments où apparaît sous le sabot antérieur du cheval une masse informe dénommée au hasard *boule* ou *bûche*).

5. Afin de présenter au spectateur la main droite et l'épieu, et non pas la main gauche et le bouclier. Sur les adaptations de cette attitude nécessaire, voir *Rev. Ét. anc.*, 1924, p. 61-62.

rencontrer l'autel à l'extrême droite de l'image. J'aimerais imaginer en outre que, l'intention précédente étant exprimée par le déplacement de l'arbre vers l'extrême gauche, la position de l'autel au centre de la composition, l'indication de la tête du serpent dans l'axe de l'autel, sont deux détails par quoi est exprimée l'intention suivante : l'autel est celui d'un dieu, et il occupe la place du milieu parce que le dieu n'est supposé ni absent, ni venant en quelque sorte d'un point situé quelque part sur la droite. Le dieu est présent, invisible, sur son autel ; ou encore il le domine en son centre, caché sous la forme d'un serpent <sup>1</sup>.

C. — Il n'est ni juste ni suffisant de dire seulement que « l'arbre est grossièrement figuré ». La vérité est que, quelles que soient peut-être les faiblesses du rendu, la silhouette n'en est pas banale : au contraire, elle vise à être précise et caractéristique. Le tronc, épais et court, se divise très bas en deux grosses branches, elles aussi épaisses et courtes. Il semble que l'intention de l'artisan (et c'est sur ce point qu'on peut lui reprocher une médiocre, une maladroite réalisation technique de son idée), ait été que l'une de ces branches fût figurée horizontale et vue de côté, l'autre verticale et vue de dos. La série de tiges qui forment comme l'épanouissement circulaire de chaque branche ne ressemblent pas à des feuilles, mais à des branchettes elles-mêmes dépourvues de feuilles, et noueuses ou recroquevillées. C'est au point qu'elles rappellent moins un arbre que le bourgeonnement en volute des tiges de certaines plantes. Comme néanmoins la hauteur et l'épaisseur du tronc indiquent assurément un arbre, j'avais songé à reconnaître dans cette image, surtout dans la portion de droite, le dessin d'une feuille du palmier <sup>2</sup> *chamoerops* vue par côté. Mais pareille feuille a beaucoup plus de lamelles, la tige qui les réunit est mince, et toutes partent en éventail d'un même centre, ce qui ne correspond en rien aux insertions successives des lamelles sur la branche de gauche le long d'une tige fort épaisse.

Réflexion faite, et après comparaison, l'arbre qui fournirait la silhouette la plus voisine serait peut-être le chêne (liège ou vert) ; indication qui serait précieuse, si elle était certaine, pour identifier la forêt à laquelle le sculpteur veut faire allusion <sup>3</sup>. En tout cas nous n'avons ici ni le palmier, ni l'oranger, ni le cyprès, ni aucun des arbres plus spécialement dits « funéraires <sup>4</sup> ».

1. Sur le serpent remplaçant et figurant la divinité, voir ci-dessus p. 23, note 1.

2. Sur les exemples possibles du palmier, et sur la préférence des sculpteurs anatoliens ou syriens établis en Thrace pour les arbres de leurs pays, cf. mes *Documents d'arch. thrace*, II<sup>2</sup>, p. 152, note 2.

3. Ce que je trouve de plus voisin comme figuration d'arbres, ce sont certaines parties de « forêt » dace sur la Colonne Trajane, notamment n<sup>os</sup> 24 et 52 (*Répert. Reliefs*, I, p. 338 et 347) pour la tige ; n<sup>os</sup> 101 et 109 (*Ibid.*, p. 364 et 366) pour la courbure.

4. Sur la presque impossibilité de reconnaître l'espèce de l'arbre, voir Pfuhl, *loc. cit.*, p. 93. — En sens inverse, mon essai d'identification à propos du n<sup>o</sup> 243 de mes *Documents d'arch. thrace*.

Sur l'arbre « traité selon la manière connue des reliefs pittoresques », voir la fig. 8, p. 317, du *Bull. Corr. hell.*, 1912. Un cippe trouvé à Imbros présente deux arbres qui séparent deux cavaliers des gibiers qu'ils poursuivent : ici, sanglier et chien ; là, lièvre et deux chiens. La silhouette des arbres a des analogies et des différences avec l'exemple qui nous occupe. — Enfin, la *Revue arch.*, 1928<sup>1</sup>, p. 86 et note 3, vient de publier d'intéressantes remarques sur la figuration de l'arbre dans la sculpture hellénistique et romaine : type romantique composite, réunissant les beautés d'espèces aussi dissemblables que l'olivier, le chêne et le pin.

6. *Jahreshefte*, 1908, *Beiblatt*, p. 102, fig. 70. — *Amphipolis*.

Plaque anépigraphie : 0<sup>m</sup> 26 × 0<sup>m</sup> 19 × 0<sup>m</sup> 06. Un cavalier, en blouse flottante serrée par une ceinture, galope, manteau au vent, brandissant l'épieu contre un sanglier qui, caché à mi-corps derrière un arbre, tient tête à un chien qui se garde sur la défensive. Un serpent enroulé à l'arbre approche sa tête de celle du cheval.

M. Heinrich Sitte appelle cette plaque *relief funéraire* parce que la scène représentée se retrouve, identique, dans un autre monument amphipolitain qu'il reproduit sur sa fig. 68 et qui porte une inscription en l'honneur d'un romanisé appelé *Aufustus Primigenius* (2<sup>e</sup> siècle après J.-G.). — On peut faire encore un autre rapprochement : la « stèle funéraire du Pangée » publiée sous ce titre par M. Perdrizet<sup>1</sup>. Dans la représentation, une seule différence : pas de serpent autour de l'arbre. Les noms incomplets qu'elle porte : Γηνηδρου. | Διζαζελμ..., doivent, selon toute vraisemblance<sup>2</sup>, être restitués en Γηνηδρουσα Διζαζελμεις, inscription funéraire, qui pourrait cependant être votive, soit qu'on sous-entende ἀνέθηκεν, soit qu'on la modifie en Γηνηδρούσα Διζαζελμεις, sous-entendu εὐχῆν<sup>3</sup>.

Malgré ces deux identités, — mieux, à cause d'elles —, je considère la plaque de ma fig. 6 comme votive, justement parce qu'elle est anépigraphie, et qu'on conçoit mal la stèle funéraire anonyme<sup>4</sup>. Comme sujet, comme provenance, comme utilisation, les deux stèles de comparaison que je viens de citer sont la preuve de ce que j'avance. Un cavalier sans inscription serait-il placé sur une tombe, ce ne serait pas comme portrait du mort, ce serait à titre d'image divine protectrice du défunt. Grâce à ce détour, qui unifie les imaginations populaires et qui simplifie les créations plastiques du sculpteur local<sup>5</sup>, le cavalier héroïsé et le cavalier divinisé ne se distinguent guère, et le même tableau peut orner les temples et les tombeaux.

Mais c'est le type adopté dans le pays pour figurer le dieu qui, par surcroît et avec l'aide d'une inscription, peut figurer aussi le mort. Remarque essentielle qui corrobore la valeur religieuse de toutes les images que nous avons fournies ici.

Georges SEURE.

1. *Rev. Ét. anc.*, 1914, p. 402-403 avec fig. « A Pravista, gros bourg au S.-E. du Pangée : la pierre provient de Samakov, en Piérie, sur le versant méridional du Pangée. Premier siècle avant ou après notre ère ».

2. La restitution, probable et ingénieuse, de Γηνηδρουσα = *Genebrisa*, est due à M. G. Mateescu (*Granita de apus a Tracilor = les frontières occidentales des Thraces*, dans *Anuarul Institutului de Istorie Națională*, 1924, p. 425-426, Cluj = Klausenbourg = Kolosvar). Le tétrasyllabe supposé devrait s'orthographier \* Γε-νεβρισα, de manière à s'apparenter d'une part à *Dentu-brisa* (*CIL*, XIII, 7052) d'autre part à Γενη-κειλας (*Répert. Reliefs*, III, p. 207, n° 3). Mais le passage de Γενε- à Γηνη- se justifie fort mal, même à la plus mauvaise époque du grec en Thrace.

3. Dans le premier cas, Γηνηδρουσα au nominatif serait le nom du défunt, ou, moins, probablement celui du dédicant ; dans le second, Γηνηδρούσα au datif serait l'une des appellations nominales du Héros (liste dans ma monographie sur *Nicopolis ad Istrum*, p. 58, note 1 = *Rev. arch.*, 1908<sup>2</sup>, p. 57). Mais l'absence totale du nom du Dieu, ou la mention de ce nom sans quelque épithète comme θεός, κύριος, etc., seraient exceptionnelles.

4. C'est ce que j'ai expliqué plus haut, p. 30, note 2.

5. Point de vue exposé dans *Rev. Et. anc.*, 1923, p. 321-322.



*Choix de monuments relatifs au culte du Héros Chasseur.*

1 à 4. Ex voto de sanctuaires thraco-mésiens.

5 et 6. Reliefs provenant de la région de Pangée.

*Les dessins sont calqués sur les figures des publications où les monuments ont paru. Une explication détaillée en est fournie dans les pages qui précèdent.*